

Défense de la langue française

Défendre la langue française,
c'est défendre l'avenir. Et
surtout, c'est défendre
l'intégrité de ce monde, la
beauté de ce monde, la
diversité de ce monde !

Simon Jolin-Barrette

promotion et rayonnement



N° 285
9 €
3^e trimestre 2022

Ni laxisme
ni purisme

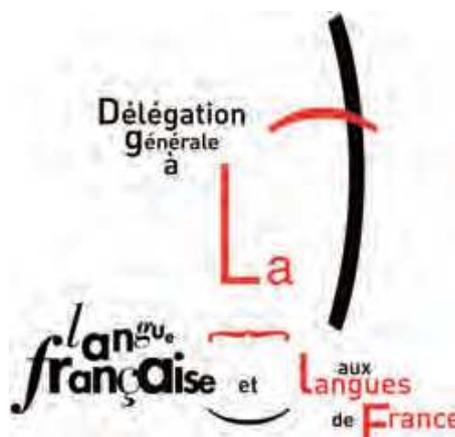
ISSN 1250-7164 (imprimé)
ISSN 2805-1025 (en ligne)



editis



Marine nationale



... sont les mécènes de nos concours.

Défense de la langue française



N° 285

juillet-août-septembre 2022

Du président

- 2 Aux Plumiers d'or.
Xavier Darcos,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 6 Au Québec.
Pierre Gusdorf
- 10 En Suisse.
Pierre Gusdorf
- 12 La Plume d'or 2022.
Claude Gangloff
- 15 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 18 De l'influence des langues.
Véronique Likforman

Le français en France Vocabulaire

- 21 L'Académie gardienne
de la langue.
- 22 Mots en péril.
Gilles Fau
- 23 Acceptions et mots nouveaux.
- 24 Le mazagran.
Bernard Morean-Lastère

- 25 De dictionnaires en dictionnaires.
Jean Pruvost.

- 28 Les mots en famille.
Philippe Le Pape

- 30 Attention : faux frères !
Francis Rouard

- 32 À éviter.
Christian Tremblay

Jeux

- 32 Vocabuliste.
Jean Laquerbe
- 33 Trouvez l'auteur.
- 34 Mots croisés de Melchior.

Style et grammaire

- 35 Nous l'écrivions jadis.
Jean Tournemille
- 36 Il en va / Il y va.
Jean-Marc Schroeder
- 38 L'orthographe, c'est facile !
Jean-Pierre Colignon
- 39 Le saviez-vous ?
Jean-Pierre Colignon
André Choplin

Humeur / humour

- 43 Barbarismes à la mode.
Michel Mourlet
- 46 Joyeusetés...
Hippolyte Wouters

- 48 Des chiffres et des lettres.
Alain Sulmon

- 49 Mannequin.
Bernard Leconte

- 50 Flèche ou feu.
Maurice Véret (†)

- 51 Mode des mots (2).
Pierre Gusdorf

- 52 Papier calque.
Anne Rosnoble

Comprendre et agir

- 54 La Biélorussie.
Ange Bizet
- 57 Tableau d'horreurs.
Marceau Déchamps
- 58 Tableau d'honneur.
Marceau Déchamps
- 59 Le français pour
Étienne de Montety
- 62 Sous-entendu... (suite)
Laurent Pernot

Nouvelles publications

- 64 *Monika Romani*
Jacques Dhaussy
Pierre Gusdorf

I à XIV

Vie de l'association

Aux Plumiers d'or



Notre président, Xavier Darcos, chancelier de l'Institut, a participé à la remise des prix du Plumier d'or, le 11 mai 2022 (voir p. II), et a félicité les soixante collégiens lauréats de ce concours.

C'est une grande joie de vous retrouver ici, à l'École militaire, et je veux remercier nos hôtes, qui sont eux aussi d'illustres défenseurs de la langue française et, plus largement, défenseurs de notre pays.

Je suis aussi très heureux de m'adresser à vous, jeunes lauréats des prix du Plumier d'or 2022 ; à vous, les professeurs qui les accompagnez avec talent et succès dans l'apprentissage de notre langue ; à vous, les chefs d'établissement qui avez accepté de soutenir cette initiative, et qui êtes aussi récompensés à travers les lauriers qui reviennent aux élèves ; et à vous tous, bien sûr, qui œuvrez avec tant de dévouement au sein de notre association, pour l'organisation des concours, dans les délégations locales et qui vous engagez à tous les niveaux pour la vitalité de Défense de la langue française.

Ce nom raisonne particulièrement cette année, qui est celle du cinquième centenaire de la naissance de Joachim Du Bellay, né en Anjou au mois de mai 1522. Il y a quelques jours, des étudiants de l'université d'Angers sont venus sous la Coupole pour déclamer des sonnets de Du Bellay soit en prononciation du XVI^e siècle, soit en les récitant à la manière du « slam », pour révéler avec une forme contemporaine la force intacte de cette poésie.

Bien sûr, pour chacun d'entre nous, il suffit de prononcer le nom de Joachim Du Bellay pour que ses vers les plus célèbres reviennent à notre mémoire :

*Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,
Ou comme cestui-là qui conquiert la toison,
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parents le reste de son âge !*

Ce quatrain m'offre l'occasion de saluer la Marine nationale et de la remercier pour son soutien au concours du Plumier d'or : car Jason, « *cestui-là qui conquiert la toison* », reste avec les Argonautes une référence pour les marins !

Vous avez noté que, selon Du Bellay, celui « *qui a fait un beau voyage* » est « *heureux* », moins à cause du « *beau voyage* » que parce qu'il est enfin rentré chez lui « *plein d'usage et raison, vivre entre ses parents le reste de son âge* » !

Je pense que chaque marin est aussi heureux de rentrer chez lui, lorsque sa mission est accomplie. Quant à vous, jeunes collégiens lauréats du Plumier d'or, je doute que vous rêviez de « *vivre entre [vos] parents le reste de [votre] âge* », mais je ne doute pas que vous rentrerez chez vous « *plein d'usage et raison* ».

Mais en mentionnant Du Bellay, c'est surtout à l'auteur de *Défense et illustration de la langue française*, que je pense aujourd'hui. Un hommage particulier lui est dû, à quelques jours du cinquième centenaire de sa naissance !

Car en expliquant pourquoi le français méritait d'être « défendu » et de devenir « illustre », le poète nous a donné une belle leçon de vitalité qui n'a pas pris une ride.

Du Bellay était conscient des fragilités de la langue française de son temps, qui subissait la concurrence du latin et de l'italien. Mais il avait foi en un principe de vie capable d'en faire une vraie langue de culture, de poésie, de beauté.

Aux antipodes d'une vision figée, plaintive, obsidionale, de la langue française, il la voyait en plein essor et en pleine mutation, capable de s'enrichir, grâce à l'inspiration et à l'audace des poètes, et aussi, à l'occasion, grâce aux emprunts à d'autres langues.

En rendant notre langue expressive et enthousiasmante, Du Bellay en a fait une langue d'avenir, et l'avenir lui a donné raison : nous sommes là pour l'attester.

Mais si l'on relit encore aujourd'hui la poésie de Du Bellay, c'est aussi parce qu'elle nous parle, et qu'elle exprime ce que nous ressentons sans toujours savoir le dire. N'est-ce pas le rôle des écrivains en général, et des poètes en particulier ?

C'est pourquoi je terminerai mon propos en vous lisant un célèbre sonnet de Joachim Du Bellay, le sonnet XIII des *Regrets*. Il correspond mieux à mon âge qu'au vôtre, puisque le poète y dit pourquoi il a eu raison de consacrer sa vie à la poésie, dans laquelle il trouve un appui toujours égal :

*Maintenant je pardonne à la douce fureur
Qui m'a fait consumer le meilleur de mon âge,
Sans tirer autre fruit de mon ingrat ouvrage
Que le vain passe-temps d'une si longue erreur.*

*Maintenant je pardonne à ce plaisant labeur,
Puisque seul il endort le souci qui m'outrage,
Et puisque seul il fait qu'au milieu de l'orage,
Ainsi qu'auparavant, je ne tremble de peur.*

*Si les vers ont été l'abus de ma jeunesse,
Les vers seront aussi l'appui de ma vieillesse,
S'ils furent ma folie, ils seront ma raison,*

*S'ils furent ma blessure, ils seront mon Achille,
S'ils furent mon venin, le scorpion utile
Qui sera de mon mal la seule guérison.*

Chers lauréats du Plumier d'or, cultivez cette « *douce fureur* » qu'est l'amour de la poésie, sans craindre d'en faire « *l'abus* » de votre jeunesse, car un jour – dans très longtemps ! – elle sera « *l'appui de [votre] vieillesse* », et vous aurez plaisir à la transmettre à votre tour. Tel est le vœu que je vous adresse, avec mes félicitations, à vous, jeunes et déjà illustres défenseurs de la langue française !

Xavier Darcos

Chancelier de l'Institut de France

Le

français

dans le

monde

Au Québec

Les prémices d'une grande relance linguistique

La **Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français** (communément appelée « **loi 96** »), a été adoptée le 24 mai par l'Assemblée nationale du Québec. Ce texte renforce **la charte de la langue française** (« **loi 101** ») adoptée en 1977, qui faisait du français l'unique langue officielle du Québec. Le gouvernement dirigé par François Legault, Premier ministre, a souhaité restaurer dans la législation l'esprit qui animait les auteurs de la loi 101 : faire du français la langue commune de tous les Québécois.

Le contexte

Le ministre de la Justice québécois, Simon Jolin-Barrette, qui depuis le 1^{er} juin est aussi à la tête du nouveau ministère de la Langue française, a expliqué que, malgré la loi 101, « *la dynamique linguistique continentale et mondiale favorise en tout point l'anglais* ». Ainsi dans le monde du travail, on relève des pratiques discriminatoires à l'emploi contre ceux qui ne maîtrisent pas l'anglais. Dans l'éducation, de plus en plus d'étudiants, notamment ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, se dirigent vers des établissements d'enseignement supérieur anglophones. Par ailleurs, le Québec ne maîtrise pas sa politique d'immigration – laquelle est de la compétence du gouvernement fédéral. Or une bonne partie des immigrants ignore la langue française et juge inutile de l'apprendre. Ainsi, selon le terme utilisé par François Legault, le Québec risque de subir une forme de « *louisianisation* », en référence à cet État américain où le français, autrefois majoritaire, est devenu une langue folklorique.

Les principales mesures de la loi 96

- Dans l'enseignement, des cours de français supplémentaires seront mis en place dans les collèges d'enseignement général et

professionnel (« cégep »), et les places dans les établissements anglophones seront plafonnées.

- En matière d'immigration, les immigrants installés au Québec depuis plus de six mois recevront des communications de l'État exclusivement en français.
- Le français devra apparaître de façon « nettement prédominante » dans l'affichage public.
- Les entreprises de 25 employés ou plus devront communiquer en français avec tout travailleur qui le demande. Elles auront aussi l'obligation de démontrer à l'Office québécois de la langue française (OQLF) que la langue de Molière y est utilisée de manière « généralisée ».
- Le ministre de la Justice pourra désormais interdire à la Cour du Québec et aux cours municipales d'imposer la maîtrise du français et de l'anglais à leurs juges.
- La spécificité du Québec est désormais inscrite et reconnue dans la Constitution canadienne.

Sans surprise, un rejet de la part des anglophones

Frédéric Lacroix dans *L'Aut'Journal* (17 juin 2022) relève que la loi 96 provoque des réactions identiques à celles qui avaient été observées voici 45 ans : soutien massif des francophones et rejet des Québécois anglophones (9 % de la population). Comme en 1977, certaines associations anglophones multiplient les déclarations violentes et outrancières ; elles prétendent que les anglophones pourraient être privés de soins dans leur langue à cause de la loi 96. Frédéric Lacroix voit dans ces réactions le signe que « *la communauté anglophone semble n'avoir rien appris ni rien oublié et reste fossilisée dans la même attitude de rejet de toute mesure visant à redresser, ne serait-ce que légèrement [...] le statut du français au Québec* ».

Dans les autres provinces du Canada, la loi est souvent vue comme une nouvelle manifestation identitaire québécoise. Elle a parfois provoqué de vives réactions. Après la loi sur la laïcité adoptée en 2019 par le Parlement québécois, le Canada « anglais » s'est insurgé contre ce nouvel acte de « repli » de la province.

D'autres voix, plus mesurées, se font entendre pour contester le bien-fondé de la loi 96. Ainsi, le sociolinguiste Calvin Veltman remet en cause le postulat selon lequel le français serait « *en chute libre* » au Québec : d'après son analyse du recensement canadien, « *le français est en bien meilleure situation en 2016 qu'en 1971, c'est-à-dire avant l'adoption de la loi 101, bien qu'en léger recul depuis 2001* ». Ce modeste recul serait lié d'une part à la proportion significative des immigrants déclarant ne connaître que la langue anglaise à leur arrivée, d'autre part à la régression de l'unilinguisme français chez les Québécois francophones, passant de 94 % en 2001 à 65 % quinze ans plus tard. En ce sens, il émet des doutes sur l'effet réel de la loi 96 sur la situation du français au Québec¹.

L'appui des Québécois francophones

77 % des Québécois francophones approuvent la loi 96. Cette proportion est proche de celle qui était favorable à la loi 101 en 1977. Cependant, selon un récent sondage, seuls 22 % d'entre eux considèrent que cette loi sera suffisante pour « *renverser le déclin* » du français au Québec. (À noter toutefois qu'un tiers des sondés n'a pas d'avis sur la question.)

« *C'est toujours mieux que rien.* » Selon Mathieu Bock-Côté, c'est de cette manière que bien des citoyens ont accueilli ce projet de loi².

Frédéric Lacroix précise : « *Avec la loi 96, nous n'avons pas du tout affaire à un "projet de société" ou à un "geste souverain", mais, essentiellement, à une tentative de restreindre quelque peu le bilinguisme intégral de l'État québécois. [...] Si la loi 96 bouscule, ce n'est que parce qu'elle met fin au laisser-aller absolu des dernières décennies sur la question linguistique.* »

Bock-Côté, Lacroix et d'autres observateurs mettent en cause le refus de François Legault d'étendre la loi 101 au niveau des collèges (cégep) : actuellement réservée aux secteurs primaire et secondaire, elle prévoit que seuls les enfants nés de parents ayant étudié en anglais ont accès à l'école anglaise. 55 % de la population (69 % chez les francophones) sont favorables à cette mesure, contre 30 % qui y sont hostiles. Appuyée par l'opinion publique, la suppression du libre choix de la langue au cégep aurait permis au Premier ministre de « *marquer l'histoire* ».

Simon Jolin-Barrette balaie ces objections. Accueilli à l'Académie française le 23 juin, il a déclaré : « *Je n'ignore pas le défaitisme qui règne à notre époque. L'Histoire, dit-on, serait écrite à l'avance, et il serait inutile de résister au Léviathan anglo-américain. Cette fausse prophétie a été démentie mille fois. Le Québécois en moi peut le dire avec fierté et assurance : il est possible de déjouer l'Histoire.* »

Pierre Gusdorf

-
1. « La loi 96 ne changera rien à la dynamique linguistique au Québec », *The Conversation* (3 juin 2022).
 2. « La loi 96 est insuffisante : réflexions sur la situation du français au Québec », *Le Journal de Montréal* (15 mai 2022).

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.
C'est à cette date que vous aurez à cœur,
nous l'espérons, de renouveler votre
adhésion et votre abonnement.**

En Suisse

Écriture dite « inclusive », la Suisse revient à la raison

Après avoir été à la pointe de la mode sur la question du langage dit « non sexiste », la Confédération helvétique adopte une position plus raisonnable. En novembre 2021, la Chancellerie fédérale a publié une directive s’opposant à l’utilisation des pratiques d’écriture alternatives au sein de l’administration fédérale. Les pratiques d’écriture alternatives sont prohibées depuis cette date, notamment les pratiques graphiques (astérisque, point médian, doublets abrégés) et les néologismes (« *iel* », « *froeur* », etc.).

Les motifs de cette décision relèvent notamment de l’accessibilité de la langue et de sa lisibilité. La Chancellerie considère que « *les pratiques d’écriture alternatives [...] s’apparentent à un manifeste politique* » et qu’ « *il n’appartient pas à l’administration fédérale de reprendre à son compte un tel programme avant que le débat sociétal, politique et juridique ait eu lieu* ».

Le 7 juin 2022, le Conseil national – équivalent de l’Assemblée nationale française – a adopté la motion du conseiller Benjamin Roduit, stipulant que l’écriture inclusive ou le langage épïcène ne doivent plus être utilisés au sein de l’administration fédérale. Votée par 98 voix contre 77, cette motion demande de s’en tenir aux règles de l’Académie française. Selon Benjamin Roduit, la langue française doit être claire, simple et efficace, ce qui n’empêche en aucun cas la féminisation de certains mots. Le Conseil des États – équivalent du

Sénat – doit encore se prononcer. Deux cantons francophones ont d’ores et déjà interdit l’écriture inclusive dans leurs administrations.

Ces décisions font directement écho à l’annonce du dépôt d’une initiative populaire par DLF-Suisse et doivent beaucoup à son engagement. Il suffit parfois d’un geste courageux pour réveiller la conscience des politiques.

Pierre Gusdorf

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l’un ou l’autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l’envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d’envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

La Plume d'or 2022

Défense de la langue française, depuis vingt ans, propose aux étudiants des Alliances françaises un concours de langue qui se déroule en mars, pendant la Semaine de la langue française et de la Francophonie.

Cette année, 112 Alliances s'étaient inscrites : la pandémie a empêché de nombreuses participations, notamment en Chine, et les trois Alliances ukrainiennes inscrites ont été fermées dès la fin du mois de février. Cependant 1 300 étudiants de 55 pays ont pu composer.

La lauréate 2022 est une jeune étudiante bolivienne, Karen Keyla Nina Pino, qui est née en 1997 à La Paz où elle poursuit ses études de linguistique à l'université Mayor de San Andrés. Karen viendra recevoir son prix au Sénat, à Paris, en mars 2023.



Claude Gangloff

* * *

Lauréats de La Plume d'or 2022

1 ^{re}	Karen Keyla Nina Pino	Sucre	Bolivie
2 ^e	Urszula Narkiewicz	Szczecin	Pologne
3 ^e	Noboru Osuga	Nagoya	Japon
4 ^e	Jennica Hermine Compere	Jacmel	Haïti
5 ^e	Thierno Seck	Kaolack	Sénégal
6 ^e	Aina Patrick Andriamihaja	Tamatave	Madagascar
7 ^e	Marsha Yvelie Etienne	Cap-Haïtien	Haïti
8 ^e	Jason Aissi Baraka	Bukavu	RD Congo
9 ^e	Elena-Alina Tache	Ploiesti	Roumanie
10 ^e	Renata Khanbikova	Oufa	Russie

11 ^e	Mariadicetta Pignatelli	Tarente	Italie
12 ^e	Marie Michele Penn	Jacmel	Haïti
13 ^e	Magatte Fall	Kaolack	Sénégal
14 ^e	Marise Nzigire Badesire	Bukavu	RD Congo
15 ^e	Katuischia Njarasoa	Tamatave	Madagascar
16 ^e	Alexia-Ioana Isvoranu	Ploiesti	Roumanie
17 ^e	Prakash Surya	New Delhi	Inde
18 ^e	Amal Boulaala	Nijni Novgorod	Russie
19 ^e	Michèle Elisabeth Beulah Alexandre	Cap-Haïtien	Haïti
20 ^e	Vito Emanuele Cagnetta	Bari	Italie
21 ^e	Erika Pisani	Carrare	Italie
22 ^e	Christelle Mapendo Cikwanine	Bukavu	RD Congo
23 ^e	David Colnot	Utrecht	Pays-Bas
24 ^e	Andreea Zbranca	Suceava	Roumanie
25 ^e	Mariana Schettini Soames	Sao Paulo	Brésil
26 ^e	Zornitsa Koleva	Bourgaz	Bulgarie
27 ^e	Lay Linda Rose Razafinisolo	Tamatave	Madagascar
28 ^e	Maria Mutafchiyska	Blagoevgrad	Bulgarie
29 ^e	Anna Mikhailova	Perm	Russie
30 ^e	Sydney Spavoline Savutu Chicuambi	Lubango	Angola
31 ^e	Farzana Asraf Ali	Majunga	Madagascar
32 ^e	Denitsa Choreva	Blagoevgrad	Bulgarie
33 ^e	Holdina Orimbato Randriamiha	Antsirabé	Madagascar
34 ^e	Virginia Flores	Rosario	Argentine
35 ^e	Jenny Thérèsianne Radelina	Mahajanga	Madagascar
36 ^e	Mislene Leniz Silva de Illivrina	Brasilia	Brésil
37 ^e	Stephane Fanfan	Jérémie	Haïti
38 ^e	Maria Piparecida Lavigne	Belo Horizonte	Brésil
39 ^e	Morgan Seamons	Cambridge	Royaume-Uni
40 ^e	Marina Doina	Chisinau	Moldavie
41 ^e	Widmane Delsoin	Cayes	Haïti
42 ^e	Ion Tican	Chisinau	Moldavie
43 ^e	Icjara Gjevora	Rimini	Italie
44 ^e	Ariuntungalag Bayarsaikhan	Oulan-Bator	Mongolie
45 ^e	Khaled Kilani	Bizerte	Tunisie
46 ^e	Lisbeth Arianis Montilla Caballero	Panama	Panama
47 ^e	Alina Tsoy	Nour-Soultan	Kazakhstan
48 ^e	Rohit Grosain	New Delhi	Inde
49 ^e	Clarisse Massart	Lima	Pérou
50 ^e	Rock Arlande Deleer	Cayes	Haïti
51 ^e	Grace Okafor	Jos	Nigéria
52 ^e	Batzolboo Batjargal	Oulan-Bator	Mongolie
53 ^e	Sofia Baruzzi	Rimini	Italie
54 ^e	Mina Kadieva	Bourgaz	Bulgarie
55 ^e	Radostina Ivanova	Varna	Bulgarie
56 ^e	Marcina Alesso	Caltanissetta	Italie
57 ^e	Nelly Victoria Ruiz Ledesma	Lima	Pérou
58 ^e	Prisca Chidinma Anyalewechi	Jos	Nigéria
59 ^e	Patrick Oor	Eindhoven	Pays-Bas
60 ^e	Loes Steensma	Utrecht	Pays-Bas

61 ^e	Mayara Roman	Sao Paulo	Brésil
62 ^e	Alongkot Maiduang	Bangkok	Thaïlande
63 ^e	Axelle Arthur	Sambava	Madagascar
64 ^e	Wegahta Russom	Asmara	Érythrée
65 ^e	Maria Janko	Korça	Albanie
66 ^e	Arlindo Aragao Almeida	Sao Tomé	Sao Tomé et Príncipe
67 ^e	Gustavo Adolfo Hernandez Cerecedo	Toluca	Mexique
68 ^e	Awet Bereket	Asmara	Érythrée
69 ^e	Marielle Boosten	Eindhoven	Pays-Bas
70 ^e	Julia Lipova	Rostov-sur-le-Don	Russie
71 ^e	Alexandre Goudin Gomez	Fortaleza	Brésil
72 ^e	Yvonne Baart	Roosendaal	Pays-Bas
73 ^e	Ny Hafaliana Koloina Heriniaina	Antsirabé	Madagascar
74 ^e	Valeria Lobanova	Catherinebourg	Russie
75 ^e	Aina Salido Solofoharints Oa	Tananarive	Madagascar
76 ^e	Lynne Souad Atallah	Kairouan	Tunisie
77 ^e	Emily Tatiana Haro Ibanez	Trujillo	Pérou
78 ^e	Arshdeep Kaur	Chandigar	Inde
79 ^e	Teodora Elena Tataru	Brasov	Roumanie
80 ^e	Prince Memena	Diégo-Suarez	Madagascar
81 ^e	Amandeep Singh Jaswal	Chandigar	Inde
82 ^e	Nuria Agostinho	Luanda	Angola
83 ^e	Emmanuel Ifeanyi	Enugu	Nigéria
84 ^e	Guadalupe Soto Reyes	Toluca	Mexique
85 ^e	Harilalaina Kanto Mihaja Lovatahina	Tananarive	Madagascar
86 ^e	Minyar Najjar	Kairouan	Tunisie
87 ^e	Julia Barreto Cavalcante do Amoral	Brasilia	Brésil
88 ^e	Chiara Musetti	Carrare	Italie
89 ^e	Kristi Zheku	Korça	Albanie
90 ^e	Elisa Daguenn Mendes	Ziguinchor	Sénégal
91 ^e	Malcolm Anderson	Bandar Seri Begawan	Brunei
92 ^e	Sahan Jayalath	Kandy	Sri Lanka
93 ^e	José Eduardo Gutierrez	Arequipa	Pérou
94 ^e	Kees Suykerbuyk	Bergen op Zoom	Pays-Bas
95 ^e	Rashik Thapa	Katmandou	Népal
96 ^e	Eloisa Medeiros	Recife	Brésil
97 ^e	Ruud Scheidel	Roosendaal	Pays-Bas
98 ^e	Eva Mayor	Gérone	Espagne
99 ^e	Hana Simkovicova	Banska Bystrica	Slovaquie
100 ^e	Usena Glory Garba	Enugu	Nigéria

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

—
Le 12^e congrès Richelieu international Europe aura lieu du 7 au 9 octobre à Saint-Lô (Manche).

—
La 36^e Fête du livre de Saint-Étienne se tiendra du 14 au 16 octobre.

—
L'EGF* rassemble, sur internet, les acquis de la recherche grammaticale en linguistique du français, synthèses publiées en libre accès, régulièrement mises à jour.

—
La 2^e Semaine mondiale de la Francophonie scientifique, événement organisé par l'AUF*, se déroulera en Égypte du 26 au 28 octobre. À cette occasion seront remis les deux Prix de thèses francophones de prospective, d'un montant de 4 000 € chacun, offerts par l'AUF et la Fondation 2100.

—
Arménie

L'Institut français, vitrine culturelle française, vient d'être créé et s'installera en

2024 ou 2025 à Erevan, dans le Centre Aznavour. Son ouverture avait été annoncée lors du Sommet de la Francophonie en 2018. Elle célèbre cette année le 30^e anniversaire des relations diplomatiques entre la France et l'Arménie.

—
Présidée par François Busnel, la 40^e Foire du livre de Brive se tiendra du 4 au 6 novembre.

—
Les 27^{es} Rencontres du cinéma francophone en Beaujolais se dérouleront du 7 au 13 novembre au cinéma Les 400 Coups, à Villefranche-sur-Saône.

—
Allemagne

• C'est du 19 au 23 octobre que se tiendra la Foire du livre de Francfort. L'invité d'honneur sera l'Espagne. Le Prix du livre de Francfort Accueil est attribué à Rivage de la colère, de Caroline Laurent (Pocket, 2021, 432 p., 7,95 €) et le Prix de la paix des libraires allemands sera remis à Serhiy Jadan, romancier et poète ukrainien, pour « son œuvre

artistique remarquable et son action humanitaire ».

• Le 39^e Festival international du film francophone de Tübingen/Stuttgart aura lieu du 2 au 9 novembre.

—
Canada

• Le 58^e Salon du livre de Saguenay-Lac-Saint-Jean aura lieu du 29 septembre au 2 octobre.

• Shippagan accueillera le Salon du livre de la péninsule acadienne du 6 au 9 octobre.

• Le 44^e Salon du livre de l'Estrie se tiendra du 13 au 16 octobre, au centre de foires de Sherbrooke.

• Le 13^e festival Québec en toutes lettres sera ouvert du 13 au 23 octobre.

• Le congrès de l'AQPF se tiendra à l'hôtel Le Victorin de Victoriaville, le 10 et le 11 novembre. Thème : « Le français au cœur de nos vies ».*

• Le 36^e Festival international du cinéma francophone en Acadie aura lieu, du 10 au 18 novembre, à Moncton.

—
Espagne

• Le VIII^e congrès national de la FEAPF se tiendra du 8 au 10 septembre à Cuenca. Au programme : débats,*

conférences, tables rondes, ateliers sur le présent et l'avenir du FLE et du plurilinguisme en Espagne.

• Organisées par l'OEP*, les 6^{es} Assises européennes du plurilinguisme se tiendront à l'université de Cadix, du 9 au 12 novembre. Thème : « Le plurilinguisme : entre diversité et universalité ».

—

Pérou

L'Union péruvienne de professeurs et chercheurs de français organise un congrès à Trujillo, du 7 au 9 octobre. Thème : « Innovation et créativité ».

—

Irlande

Le congrès annuel de la FTAF* aura lieu à Galway, les 14 et 15 octobre. Thème : « L'art de l'écoute... ».

—

Brésil

• La FBPF* et l'APFMT* organisent le XXIII^e Congrès brésilien des professeurs de français, du 16 au 19 octobre, à Cuiaba (Mato Grosso). Thème : « Le français, langue vivante en terres non francophones ».

—

Belgique

• Le 37^e Festival international du film francophone de Namur aura lieu du 30 septembre au 7 octobre.

• « Recensements et discriminations linguistiques demeurent des sujets tabous en Belgique », tel est le titre d'un article de Nouvelles de Flandre (n^o 105).

—

La Journée internationale des professeurs de français aura lieu le 24 novembre. Elle rassemblera les enseignants de français et ceux qui, partout dans le monde, enseignent en français dans les formations bilingues. Thème : « Le professeur de français créateur d'avenir ».

—

Tunisie

• La section tunisienne de l'UPF* vient de créer son site internet.

• Sous l'égide de la FIPF*, le V^e congrès de la Commission du monde arabe aura lieu à Hammamet, du 2 au 5 novembre. Thème : « Enseigner et pratiquer le français au XXI^e siècle ».

• Le XVIII^e Sommet de la Francophonie se tiendra à Djerba, les 19 et 20 novembre.

—

Quelques prix décernés par l'Académie française :
- Grand Prix de la Francophonie à Trinh Xuan Thuan, astrophysicien et écrivain vietnamo-américain.
- Grande Médaille de la Francophonie au journal quotidien francophone

L'Orient-Le Jour (Liban).

- Grande Médaille de la chanson française à Jacques Dutronc, pour l'ensemble de ses chansons. (À suivre.)

—

À l'occasion du centenaire de l'École de préparation des professeurs de français à l'étranger, un colloque international est organisé, les 8 et 9 décembre à Paris, par le DILTEC*-Sorbonne nouvelle Paris-3.

Françoise Merle

*APFMT

Association des professeurs de français du Mato Grosso

*AQPF

Association québécoise des professeurs de français

*AUF

Agence universitaire de la Francophonie

*DILTEC

Didactique des langues, des textes et des cultures

*EGF

Encyclopédie grammaticale du français

*FBPF

Fédération brésilienne des professeurs de français

*FEPAF

Fédération espagnole des associations de professeurs de français

*FIPF

Fédération internationale des professeurs de français

*FTAI

French Teachers Association of Ireland (Association des professeurs de français en Irlande)

*OEP

Observatoire européen du plurilinguisme

*UPF

Union de la presse francophone

Les

langues

de

l'Europe

De l'influence des langues

...sur le comportement non pas des marguerites¹, mais des humains. Les langues influent-elles sur le comportement de leurs locuteurs ?

« *Je parle espagnol à Dieu, italien aux femmes, français aux hommes et allemand à mon cheval* », disait, paraît-il, Charles Quint, et nous comprenons aussitôt qu'une langue n'aurait pas le même effet qu'une autre sur l'interlocuteur.

Mais ce grand empereur polyglotte était peut-être – sans doute – assez fin et érudit pour pressentir que la langue exerce aussi une influence sur le locuteur lui-même.

Ainsi, d'après des études menées aux États-Unis et au Royaume-Uni, une langue serait mieux adaptée qu'une autre à l'utilisation que l'on souhaite en faire, et, ce qui est plus important, le locuteur parlant plusieurs langues ne répondra pas de la même façon, n'aura pas forcément le même avis ni les mêmes réactions selon qu'il se servira de l'une ou de l'autre.

Pour résumer et par exemple, des histoires imaginées à partir d'illustrations différaient en fonction de la langue utilisée, et non de la langue maternelle comme on pourrait croire : variations d'interprétation, de sentiments supposés en passant d'une langue à l'autre. Plus étonnant encore, les tests de personnalité passés en anglais ou en espagnol, par les mêmes personnes bilingues, affichaient des résultats sensiblement différents.

On peut certes se demander si ce sont les langues qui ont influencé la façon d'« être au monde » des peuples ou si, à l'inverse, leurs langues ont été modelées par les comportements. Les deux sont probablement entremêlés...

Quoi qu'il en soit, le langage influe sur la pensée, et la pensée sur les actes, on le savait déjà à l'échelle individuelle ; moins quand il s'agit de populations entières « conditionnées », en quelque sorte, à agir ou

réagir différemment suivant la langue qu'elles parlent, à donner davantage d'importance à la finalité d'une action qu'à son déroulement ou inversement, etc.

Où tout cela mène-t-il ? Eh bien, à ce que DLF et ses partenaires répètent depuis longtemps, à savoir que l'emprise socio-économique et culturelle passe en grande partie par la langue, non seulement parce que les mots et les structures d'une langue conduisent à modifier la façon de penser, donc le comportement... ce qui est somme toute logique, mais aussi, peut-être, la personnalité, ce qui est plus inquiétant.

Car, si l'emploi d'une langue plutôt que d'une autre peut altérer la personnalité, que diable allons-nous devenir si notre langue se délite ?

Peu importe au fond que ce soit la poule ou l'œuf le responsable, que l'appauvrissement du langage pour une raison ou une autre mène à une baisse du niveau de réflexion ou vice versa.

Ce qui nous préoccupe, c'est le résultat ; dans les pays de l'UE et d'ailleurs, la langue s'appauvrit, en même temps que le QI moyen baisse en Occident pour la première fois dans l'histoire de l'humanité.

Une langue pauvre, et c'est le « *premier instrument du génie d'un peuple*² » qui nous fait défaut et ne nous permet plus de développer l'intelligence collective. Sans parler des absurdes mais très actives coteries prétendant éradiquer les idées n'ayant pas l'heur de leur plaire en modifiant la langue, telles de petits « ministères de la Vérité » interdisant les mots évoquant la liberté individuelle.

Spinoza disait qu' « *on ne commande pas aux âmes comme aux langues...* » – mais il n'avait pas lu *1984*. Se serait-il, pour une fois, trompé ?

Véronique Likforman

Délégation DLF Bruxelles-Europe

1. *De l'influence des rayons gamma sur le comportement des marguerites*, pièce de Paul Zindel, film réalisé par Paul Newman.

2. Stendhal.

L'Académie

gardienne de la langue*

***SHOW-BUSINESS** (se prononce *chô-bizness*) n. m. inv. xx^e siècle. Emprunté de l'anglais *show business*, de même sens, lui-même composé de *show*, « show », et *business*, « affaires ».

Secteur d'activité économique englobant ce qui a trait à la production, l'organisation et la diffusion de spectacles ou de films, ainsi que l'ensemble des personnes qui y travaillent. *Un magnat du show-business. Il évolue dans le monde du show-business* ou, par abréviation et familièrement, *du show-biz*.

À cet anglicisme, on préférera l'expression Industrie du spectacle.

***SOCIÉTAL, -ALE** adj. (pl. Sociétaux, -ales). xx^e siècle. Emprunté de l'anglais *societal*, de même sens, lui-même dérivé de *society*, « société ».

Dans le vocabulaire des sciences humaines. Relatif à la vie en société. *Une analyse sociétale. Des choix sociétaux.*

L'emploi de ce mot doit être réservé à ce domaine précis.

* Extraits du fascicule SÉRÉNITÉ À SOMMAIREMENT (15 janvier 2022) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*.
L'Académie s'est dotée d'un portail numérique consacré aux neuf éditions de son *Dictionnaire* : <https://www.dictionnaire-academie.fr/>.

À noter, dans ce fascicule, la nouvelle orthographe des mots :

- Serre-fils ➔ Serre-fil (sing.), pl. serre-fils
- Serre-frein ➔ pl. serre-freins
- Serre-livres ➔ Serre-livre (sing.), pl. serre-livres
- Serre-tête, ➔ pl. serre-têtes
- Shaker ➔ Shakeur
- Side-car ➔ Sidecar
- Snack-bar ➔ SnackBar
- Sombrero ➔ Sombrero

« Aucune des deux graphies ne peut être tenue pour fautive. »

Mots en péril

COMPENDIEUX : adj. **1.** Qui résume un ensemble de connaissances.
2. Bref, concis, mais néanmoins complet.

« *La carte compendieuse que tu as eu la prévenance de m'envoyer.* » (Verlaine.)

HYALIN : adj. Qui a la transparence du verre.

« *L'Amérique a l'air d'un grand verre ; que dis-je, elle est toute en verre ; dès l'automne, l'air possède une transparence hyaline ; l'atmosphère vibre, cassante, vitrifiée.* » (Morand.)

LONGANIMITÉ : n. f. Patience dont fait preuve celui qui a le pouvoir de faire cesser ce qui lui déplaît. Syn. *indulgence, magnanimité.* **LONGANIME** : adj.

« *La famille de ses amis [...] se prêtait aux expériences avec une longanimité sans égale, la prospérité de cette photographie suburbaine [...] étant pour tous une affaire d'amour-propre.* » (Daudet.)

NIDOREUX : adj. Qui a une odeur, un goût d'œufs pourris.

« *Dans la diarrhée chaude ou bilieuse dans laquelle le malade a [...] de la soif et de la sécheresse de bouche, et où il éprouve des rapports nidoreux, comme d'œufs pourris [...], on insistera davantage sur la diète.* » (Geoffroy Saint-Hilaire.)

PROCLIVE : adj. Qui est incliné vers l'avant.

« *Rien d'horrible comme leur figure monstrueuse, leur bouche énorme, leur nez épaté et écrasé sur les joues, leur mâchoire inférieure proéminente, armée de dents blanches, mais proclives.* » (Jules Verne.)

TOUFFEUR : n. f. Atmosphère étouffante et lourde qui saisit dans un lieu où la chaleur est extrême.

« *Touffeur accablante, insupportable, orageuse ; touffeur d'une chambre, d'été, de la nuit, d'orage...* » (Huysmans.)

Gilles Fau

Délégation du Lot

Acceptions et mots nouveaux*

CLAUDE DE RÉTROACTION (pour *snap-back*, *snapback*) : Clause d'un accord selon laquelle les parties conviennent de revenir automatiquement à la situation antérieure si l'une d'entre elles ne respecte pas ses engagements.

DÉS OCCIDENTALISATION (pour *westlessness*) : Érosion des valeurs, de la puissance ou de l'influence de l'Occident dans le monde ou dans une partie du monde.

ÉTAT PROFOND. Synonyme : **ÉTAT SOUTERRAIN** (pour *deep state*) : Ensemble de personnes, généralement soutenues par des groupes d'intérêt, dont on suppose que les rôles clés au sein de l'État leur permettent d'influencer discrètement la politique gouvernementale ou de contrecarrer sa mise en œuvre.

POUVOIR DE MANIPULATION (pour : *sharp power*) : Capacité d'un État à manipuler les opinions publiques d'autres États, notamment par l'usage d'infox.

TOURNANT DÉCISIF (pour : *game changer*) : Évènement ou élément nouveau qui

marque un changement radical de situation.

TRANSNATIONALISME : Mode d'action et d'organisation de groupes non étatiques dont les activités se développent sans considération des frontières nationales.

* * *

ALTERMOBILITÉ : Forme de mobilité privilégiée par les personnes qui renoncent à l'utilisation individuelle d'une voiture particulière au profit de la mobilité durable. Note : L'utilisation des transports collectifs, le covoiturage, la pratique du vélo ou la marche relèvent de l'altermobilité. Voir aussi : mobilité durable, voiturage en solo.

VERTIPOINT (pour : *vertiport*) : Site aménagé pour le décollage et l'atterrissage verticaux d'aéronefs et équipé pour offrir des services d'accueil des passagers et de réception du fret.

Note : Un vertiport peut être aménagé pour différents types d'aéronefs tels que des hélicoptères ou des drones.

* Extraits de « Vocabulaire des relations internationales » et de « Vocabulaire de la mobilité », publiés respectivement le 1^{er} juillet et le 14 juillet 2022. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission d'enrichissement de la langue française figurent sur le site FranceTerme.

Le mazagran

Lors de la conquête de l'Algérie, au XIX^e siècle, les soldats qui se tenaient en garnison à Mazagran, ville située à l'est de Mostaganem, durent soutenir un siège mémorable par la disproportion des forces en présence. Du 2 au 6 février 1840, 123 soldats, commandés par le capitaine Lelièvre, eurent à soutenir l'assaut des 12 000 Arabes conduits par le célèbre Abd el-Kader. Ils résistèrent si bien jusqu'à l'arrivée des secours qu'Abd el-Kader fut obligé de se retirer.

Au début, pour soutenir leur courage, les soldats burent l'eau-de-vie qu'ils avaient en réserve. Elle fut rapidement épuisée, on le comprend. Par bonheur, les assiégés étaient abondamment pourvus d'une excellente eau qu'ils tiraient d'un puits situé dans le fort où ils étaient regroupés. En remplacement de l'eau-de-vie, ils apprirent à se contenter de café noir, un peu sucré, largement étendu de l'eau inépuisable de leur puits. Peut-être est-ce là d'ailleurs la raison de leur victoire : ils ne risquaient pas l'ivresse !

Quand ces valeureux combattants revinrent en France, comme tout ancien combattant, ils aimaient à se remémorer les faits marquants de leurs campagnes. Ils continuèrent à prendre le café « comme à Mazagran ». L'expression se répandit parmi les militaires, et les civils finirent par l'adopter. Rapidement le « comme à » disparut pour laisser place à **mazagran** tout court, désignant alors le breuvage lui-même. Dans les cafés parisiens, le mazagran était servi dans des verres, les tasses étant trop petites pour qu'on pût ajouter l'eau. Le nom de la boisson en vint finalement à désigner le contenant qui servait à la boire : ainsi naquit, tel que nous le connaissons, le mot **mazagran**, aux sonorités si semblables à des battements de tambour.

Bernard Moreau-Lastère

De dictionnaires en dictionnaires

Lin : quarante plus un

Linum usitatissimum... c'est-à-dire « lin très utile » ! Assurément. En qualifiant ainsi cette reine des dicotylédones, à fleur bleue, colorant délicatement des champs entiers de nos vertes campagnes, les botanistes ne se trompent pas. Du drap de lin à l'huile de lin, en passant par sa farine et force autres résonances, cette plante herbacée déjà honorée dans le Croissant fertile n'a pas cessé en effet de faire utilement partie de notre quotidien. Et de notre lexique, infiniment plus qu'on ne l'imagine. De fait, il serait rhétoriquement épuisant d'offrir d'emblée les quarante et un mots, pas moins à ce jour, qui ont pour origine étymologique le lin, issu du latin *linum*, de même sens.

Curieusement, c'est en tant que tige desséchée et bon combustible que le mot **lin** est attesté pour la première fois en français, en 1155, mais dès 1180 s'affirme la plante cultivée pour sa fibre et le fil qu'on en tire. De fait, dès l'Antiquité, le latin *linum* désignait déjà à la fois « la plante » et « le fil de lin » qu'on en tire pour la pêche ou la chasse au filet, ainsi que « le tissu ». Quelle est d'ailleurs la nature de la toile dont sont constituées les fines bandelettes entourant les momies des pharaons ? Le lin, vénérable.

Le lin, bon combustible, ne surprendra ni les Normands ni les Picards, qui savent combien la culture du lin fait partie d'une pratique appréciée de longue date. Depuis peu effectivement, on s'intéresse aux anas du lin, entendons les résidus ligneux du lin issus de l'extraction des fibres : ils se révèlent d'un haut pouvoir calorifique

et, ce faisant, d'un bel avenir écologique. En des temps climatiquement incertains, voilà une nouvelle bénédiction du lin ! Quant au fil de lin, déjà utilisé par les Égyptiens pour fabriquer des cordes, pour faire bonne mesure, on songe aujourd'hui à l'utiliser pour remplacer la fibre de verre en tant que matériau de renforcement pour le béton... Quoiqu'il en soit, la toile de lin, bien que de haute antiquité, ne se répandit vraiment en France qu'au Moyen Âge. La légende veut qu'au milieu du Moyen Âge une comtesse de Flandre épousant un duc de Bretagne, gênée par la malpropreté de ses nouveaux sujets ne portant sur la peau que de la laine, fit venir de Flandre des cultivateurs et des tisserands pour bénéficier de la toile de lin. À Pierre Larousse, fort de cette anecdote, d'affirmer en 1873 que « **la Bretagne est restée le pays de France où l'on fabrique les meilleures toiles de lin** ».

Et du lin se répandant sur le royaume entier, vint dès le début du XII^e siècle un mot de haute fréquence, le **linge**, qui n'est autre à l'origine qu'une toile de lin. Qui aujourd'hui pense au **lin** quand il lave son linge ? Paradoxe absolu et témoignage du succès lexical du « linge » : il peut aujourd'hui être de coton ou de tergal... Quant à la **lingère**, elle garde l'image d'une certaine candeur ; on en a presque oublié le **linger** signalé pourtant dès la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, en 1694. À bon escient, il est toujours présent dans la dernière édition, tout en signalant un couple jamais mis en présence, le **frère linger** du monastère et la **sœur lingère** du couvent !

Au linge, « beau » ou « petit », a par ailleurs correspondu, dès le XIV^e siècle, un dérivé dont la carrière a été tout aussi florissante, la **lingerie**. D'abord assimilée au commerce du linge fin, puis au lieu où on



l'entretient, elle devient aussi au XVI^e siècle une pièce de linge, à vocation intime puisqu'elle se fait synonyme de « **sous-vêtements** » et plus particulièrement « **vêtements de nuit féminins** », rappelle l'Académie. Les lexicographes du *Petit Robert* y ajoutent la « **lingerie fine** », forcément appréciée pour couvrir les belles académies... Parmi les draps initialement en lin qu'on ne tient pas à rendre de haute proximité, figure le redouté **linceul**. En vérité, il est attesté dès le XI^e siècle, parce qu'il dérive directement du latin *linteolum*, désignant une « petite pièce de toile », en particulier un « drap de lit ». Pour vivants... Au cœur du Moyen Âge, le *linçol* ou *linceul* n'est pas nécessairement inquiétant : il se dit effectivement de tout drap, un usage qui perdurera régionalement. « **Le petit qui dort comme un loir sous son linceul se réveillera tout guilleret** » peut-on augurer. Ce sens a disparu, mais pour ceux dont la vie n'aura pas été fastueuse, s'impose en toute fin un proverbe justicier : « **Le plus riche n'emporte qu'un linceul...** »

Auriez-vous **surligné** ou **souligné** les mots issus du mot *lin* jusqu'à cette **ligne**, que vous seriez en droit d'être consterné : quarante et un mots et à peine une demi-dizaine évoqués... L'auteur de ces lignes serait-il une tête de **linotte** ? Peut-être pas. Le lin n'en est pas en effet à son dernier mot, et les italiques qui viennent de surgir constituent déjà quelques indices d'explications à venir dans une seconde chronique. Tiré de « Booz endormi », chacun se souvient du vers prométhéen de Victor Hugo : « **Vêtu de probité candide et de lin blanc** ». Et rappelez-vous, Booz fermait alors les yeux et, « **de la porte du ciel** », « **entrebâillée** », un songe descendait. Qui faisait surgir de son ventre, couvert de « **lin blanc** », un chêne qui « **allait jusqu'au ciel bleu** ». Bleu comme le lin, et ses quarante et un mots.

Jean Pruvost

Les mots en famille

Prenez-en bonne note !

Nota bene !

Nota est ici l'impératif d'un verbe latin *notare*, dérivé de *nosco*, anciennement *gnosco*, « apprendre à connaître ».

De ce même verbe *nosco* provient le substantif *nota*, « signe de reconnaissance ». Cicéron, célèbre orateur et sénateur, souhaitait que l'intégralité de ses discours soit retranscrite. Son secrétaire, un certain Marcus Tullius Tiro, dit Tiron, invente les **notes tironiennes** au I^{er} siècle avant Jésus-Christ.

Il s'agit d'une méthode de sténographie qui comporte environ 1 000 signes, étendus à l'époque classique à 5 000 signes, et qui permet d'écrire à la vitesse de la parole.

On peut dire que Tiron donna ses lettres de **noblesse** à ce système, puisque ce qui est connu est **noble**, du latin (*g*)*nobilis*, de même racine que *gnosco*.

Les **notes tironiennes** se généralisent et acquièrent une **notoriété** certaine. Des **notarii** sont alors formés à cette sténo d'avant l'heure. On les retrouve partout, aussi bien dans la haute société qu'auprès des magistrats, des tribunaux ou du clergé.

De ces **notarii**, « secrétaires/sténographes », naîtront les **notaires**.



Comme les signes sont incompréhensibles pour les non-initiés, les *librarii* les retranscrivent en mots et phrases pour qu'ils puissent être lus et compris. *Notarii* et *librarii* œuvrent de conserve. Les *librarii* deviendront les **libraires**.

La note devient musicale au XI^e siècle avec le moine Guido d'Arezzo. Ce Florentin crée un système de notation musicale pour remplacer les premières lettres de l'alphabet.

Il se sert des premières syllabes d'un hymne à saint Jean-Baptiste pour créer ce qu'il appelle la « gamme » :

UT queant laxis / « Pour que tes serviteurs puissent »

REsonare fibris / « faire résonner les cordes »

MIra gestorum / « détendues de leurs voix »

FAMuli tuorum / « et les merveilles de tes actions »

SOLve polluti / « efface le péché »

LABii reatum / « qui souille leurs lèvres »

Sancte Iohannes / « ô Saint Jean ».

Le *si* est ajouté par Anselme de Flandres à la fin du XVI^e siècle à partir des initiales de *saint Jean* : *Sancte Iohannes*. La lettre *J* n'existait pas en latin.

L'*ut*, jugé trop dur à l'oreille, est remplacé, au XVII^e siècle, par *do*, qui renvoie à *DOminus*, le « Seigneur ».

Le mot *solfège* provient quant à lui des notes *sol-fa*.

Tiron et Guido d'Arezzo méritent bien tous les deux une bonne **note**, un véritable signe de reconnaissance !

Cicéron recommandait : « *Nosce te ipsum* », « Connais-toi toi-même », d'après la formule inscrite au fronton du temple de Delphes et adoptée par Socrate : « *Gnothi seauton* ».

À toi, cher lecteur, d'en prendre bonne note !

Philippe Le Pape

Délégation de Touraine

Attention : faux frères !

La langue française contient (comme d'autres langues) un certain nombre de **paronymes**, c'est-à-dire des mots très proches (parfois une seule lettre les sépare !), mais qui ne sont pas du tout interchangeables parce qu'ils n'ont pas le même sens. Toutefois, dans la pratique quotidienne, beaucoup de locuteurs les utilisent mal. Voyons cela de plus près...

INCLINAISON / INCLINATION



L'inclinaison désigne « l'état de ce qui est penché, incliné. » Exemple : « **L'inclinaison de la tour de Pise a suscité beaucoup d'interrogations scientifiques.** »

L'inclination (de la même origine que le précédent) nous fait passer d'une inclinaison extérieure à une « inclinaison » intérieure pour désigner « un mouvement affectif spontané vers un objet ou une fin ».

Exemple : « **La vie n'avait pas trop contrarié son inclination naturelle au bonheur.** » (Anatole France.)

CONJONCTURE / CONJECTURE

La conjoncture est l' « ensemble des facteurs qui définissent une situation, considérée comme le point de départ d'une évolution, d'une action. » Ainsi pourrait-on dire : « **La conjoncture actuelle au niveau mondial n'incite pas à l'optimisme.** » Ce mot a généré l'adjectif **conjuncturel** (« de la conjoncture économique ») et le substantif **conjuncturel** (« spécialiste des problèmes de conjoncture économique »).

La **conjecture** désigne « une hypothèse, une supposition, fondée sur des apparences ou des probabilités. » L'expression **se perdre en conjectures** signifie « être perplexe, échafauder plusieurs hypothèses ». Ce mot a généré, dès le début du XIV^e siècle, l'adjectif **conjectural** (« qui est fondé sur des conjectures »), l'adverbe **conjecturalement** et le verbe **conjecturer** signifiant « supposer, présumer ».

DÉMYSTIFIER / DÉMYTHIFIER

Démystifier consiste à « détromper les victimes d'une mystification (une farce, un canular) ». Exemple : « **Cette émission cherche à démystifier le public trop crédule.** »

Ce terme a engendré un adjectif **démystifiant** (« qui démystifie ») et deux substantifs : **démystification** (« opération par laquelle une mystification collective est dévoilée ») et **démystificateur** (« personne qui démystifie »).

Démythifier signifie « enlever la qualité de mythe ». Exemple : « **Ce livre récent a démythifié le personnage de Napoléon.** »

La famille linguistique de **démythifier** est plus réduite que son paronyme : seul le nom **démythification** (« action de démythifier ») est apparu.

Ces deux verbes sont, à l'heure actuelle, très souvent employés l'un pour l'autre. À tort, évidemment...

Il est à remarquer que, bizarrement, les verbes « positifs » **mystifier** et **mythifier** sont bien distingués l'un de l'autre. Tant mieux.

Francis Rouard

À titre de promotion : chaque abonné cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.

À éviter

Atawad est un acronyme utilisé pour évoquer plus rapidement l'expression « *any time, any where, any device* », « n'importe quand, n'importe où, sur n'importe quel terminal ». Il permet de symboliser le fait qu'une personne soit capable de se connecter quel que soit l'endroit où elle se trouve, quelle que soit l'heure de la journée et quel que soit le support qu'elle utilise. L'*Atawad* est né du développement des technologies numériques qui permettent aujourd'hui aux utilisateurs d'être toujours connectés un peu partout sur la planète. Il prend en compte la mobilité de ces utilisateurs pour leur offrir un service de connexion aux technologies de l'information quel que soit le contexte dans lequel ils se trouvent. Le terme « mobiquité » (pour « mobilité » et « ubiquité ») est parfois utilisé comme synonyme d'*Atawad*. *Atawad* est par ailleurs une marque déposée par Xavier Dalloz Consulting. Plutôt que de proscrire un acronyme, mieux vaut plaider pour la coexistence avec sa définition si bien concentrée par le concept de **mobiquité**.

Christian Tremblay

NDLR : Voir le site : <https://nda.observatoireplurilinguisme.eu>.

Vocabuliste

À vous de trouver la bonne définition*.

1. CICÉRO

- A. Avocat autoproclamé.
- B. Annonceur de scores du tennis (souvent six-zéro).
- C. Unité de mesure en imprimerie classique.

2. CINÉTIR

- A. Critique de cinéma qui tire à boulets rouges sur tous les films qui ne lui conviennent pas.
- B. Procédé d'instruction de tir sur objectif mobile.
- C. Scène de tir au pigeon dans une perception.

3. CIPPE

- A. Outil de circoncision.
- B. Petite stèle funéraire.
- C. Exigence de prince [= une pétition de...].

Jean Laquerbe

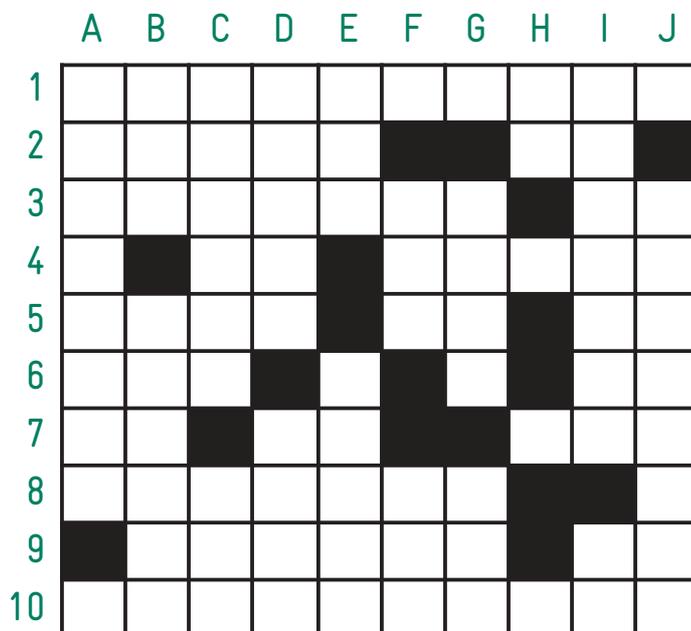
* Réponses : 1. C. 2. B. 3. B.

Trouvez l'auteur*

Il y avait dans ce temps-là de grands hivers, de brûlants étés. J'ai connu, depuis, des étés dont la couleur, si je ferme les yeux, est celle de la terre ocreuse, fendillée entre les tiges du blé et sous la géante ombelle du panais sauvage, celle de la mer grise ou bleue. Mais aucun été, sauf ceux de mon enfance, ne commémore le géranium écarlate et la hampe enflammée des digitales. Aucun hiver n'est plus d'un blanc pur à la base d'un ciel bourré de nues ardoisées, qui présageaient une tempête de flocons plus épais, puis un dégel illuminé de mille gouttes d'eau et de bourgeons lancéolés...

* Solution page IX.

Mots croisés de Melchior



- Ronde révolutionnaire.
- Queue latine inversée.
Soleil égyptien.
- Supprime l'irritation.
Petit mouvement féministe.
- Et Dieu la créa. Se danse à Rio.
- Au revoir à Rome. Caché.
Article arabe.
- Parfois elles. Accord russe.
- Réponse négative d'Albion.
Supplément à la missive.
Il est joli, avec toutes ses fleurs.
- Pas larges.
- En prison. Bonne règle.
- Nationale et sénatoriale.
- Ronde enfantine.
- Jeune au genre indéterminé.
Aimaient bien boire.
- Danses originaires de Cuba.
Races sans voyelles.
- Danse cubaine à deux temps.
Permet de suer.
- Tête d'académicien. Trop longtemps
humide, la tête en bas.
- Ancienne contre-espionne.
Ancien récipient d'une douche.
- Les élégantes les prenaient à Spa.
Marin en grains.
- Métal précieux.
- Danse brésilienne. Pronom.
- Célébrités à Douvres.

* Solution page IX.

Nous l'écrivions jadis

Dans *Défense de la langue française* (n° 28, juin 1965).

Extrait de l'article intitulé « Du bon emploi du passé simple ».

Le passé simple exprime un fait achevé à un moment précis du passé, sans tenir le moindre compte du contact que ce fait peut avoir avec le temps présent. Il n'implique nullement comme l'imparfait une idée de simultanéité par rapport à un fait passé. Il est, par excellence, le mode même de la narration, alors que l'imparfait, dont Chateaubriand, Fromentin et Flaubert ont su faire un si bon usage, demeure par excellence celui de la description. Les vers de La Fontaine :

Compère le Renard se mit un jour en frais

Et retint à dîner commère la Cigogne

donnent un parfait exemple du passé narratif ; et Flaubert, au début de *Salammbô*, en donne un, célèbre, de l'imparfait de description : « *C'était à Mégara, faubourg de Carthage, dans les jardins d'Hamilcar...* »

En outre, et de même que l'aoriste gnomique des Grecs, de même que le parfait d'habitude des Latins, notre passé simple dit alors passé d'habitude, équivaut à un présent pour exprimer un fait d'expérience, un adage, une maxime – un adverbe de temps ou une locution temporelle l'accompagnant d'ordinaire dans ce cas : « *À laver la tête d'un More on perdit toujours sa lessive* », dit un ancien proverbe et Boileau, dans *L'Art poétique*, nous rappelle cette vérité que : « *Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.* »

Tout l'usage qu'on peut faire du passé défini ou simple se ramène à ces deux emplois, où l'imparfait ne saurait, en français, le remplacer ou y être substitué.

Jean Tournemille

Il en va / Il y va

L'exemple nous vient d'en haut. Il ne pourrait pas venir de plus haut. Hélas, c'est le mauvais exemple... Le 14 juin 2022, devant la caméra du service public, le président de la République lance un avertissement solennel : « *Parce qu'il en va de l'intérêt supérieur de la nation, je veux aujourd'hui vous convaincre...* ». C'est un danger que le président pointe dans son allocution. Pas une similitude avec quelque chose d'autre. Il fallait donc : « Parce qu'il Y va de l'intérêt, etc. » « On la refait ! », aurait crié le vidéaste s'il avait été fêru de correction grammaticale.

Petite révision de ces deux expressions voisines d'apparence et parfaitement distinctes pour le sens. On les confond trop souvent. Il en va ainsi quand la ressemblance est trop forte. Mais il y va de la précision de notre belle langue.

Commençons, malgré l'ordre alphabétique, par **il y va** : c'est la plus fréquemment employée des deux. Elle exprime un DANGER. Elle est toujours suivie de la préposition *de*. Elle appartient à la tournure impersonnelle. C'est une expression figée. C'est un gallicisme : elle est propre au français, elle n'est décalquée à l'identique dans aucune autre langue. L'exemple de l'Académie française : « **Ne goûtez pas ce breuvage, il y va de votre vie.** »

Comparons maintenant avec **il en va**. Elle est légèrement plus complexe, ses emplois sont plus étendus. Elle exprime une COMPARAISON. Elle aussi peut être suivie de *de*, est une tournure impersonnelle, est un gallicisme. Mais ses constructions possibles sont variées.

« **Cet élève est brillant. Il en va de même de son petit frère.** » « **Sa mère lui passe tout. Il en va autrement avec son père.** ». On voit la variété des compléments possibles de notre expression. À chaque fois, elle a un

premier complément adverbial : **ainsi, de même**, ou au contraire : **autrement, différemment**, ou leurs synonymes.

Suit un deuxième complément, qui peut être un simple nom, pronom ou groupe nominal ; ou qui peut se développer en toute une proposition subordonnée : « **Il en va ainsi quand on détaille sa pensée.** »

Cet **Il en va**, si propice à une variété chatoyante de l'expression, appartient à un registre plutôt littéraire. À tel point que dans tous ses emplois, il peut être remplacé par **Il en est**, qui est son équivalent exact, en plus élégant. « **L'orthographe française est passionnante mais ardue. Il en est de même de sa grammaire.** »

Et maintenant, l'énigme. Nos deux locutions, **Il y va** et **Il en va**, ne présentent, on le voit, pas la moindre similitude de sens ni de contexte. La première est plus courante : elle est plus brève et percutante que ses expressions synonymes. La seconde est assez abstraite, elle vient moins facilement à l'esprit, on peut lui substituer des phrases plus directes. Et pourtant, par quelle sorcellerie, quand on veut exprimer la première, tombe-t-on souvent dans le travers d'énoncer la seconde ?

Est-ce parce que le EN vient dans l'ordre alphabétique avant le Y quand notre cerveau passe en revue les pronoms qu'il s'apprête à utiliser ? Il y a là un bonneteau grammatical contre lequel nous devons lutter si nous visons l'exactitude de l'expression. C'est de la paronymie syntaxique, pourrait-on dire, si l'on avait droit de friser la pédanterie de temps en temps.

Encore faudrait-il que le bon exemple nous soit donné en haut lieu.

Jean-Marc Schroeder

L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant d'élèves, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons quelques mots comme exemples :

acompte n. m. Le substantif *acompte* résulte de l'agglutination de l'expression *à compte*, dont la signification est : « à valoir sur la totalité du compte ». La réunion de *à* et de *compte* ne justifiait pas le redoublement du *c*, le nombre total de lettres est resté le même, avec disparition de l'accent grave.

rabot n. m. Il suffit de penser au travail qu'un rabot permet d'effectuer, et donc au verbe *raboter*, pour mémoriser la terminaison du substantif. Idem pour **sabot** et **saboter**... On chercherait vainement, semble-t-il, des formes substantives se terminant en *-beaut* et liées à des verbes en *-beauter*.

subit adj. Avez-vous été victime d'un orage « subi » ou d'un orage « subit » ?... Certes, vous avez *subi* les foudres d'un orage, mais celui-ci a été soudain, brutal ! Quand vous pouvez remplacer le mot par « soudain », c'est qu'il s'agit de l'adjectif en *-t* (féminin **subite** : **une subite alerte, une averse subite**). À bien distinguer du participe passé adjectivé synonyme d'*enduré*, et qui, lui, s'écrit **subi** (féminin **subie**) : **le martyr subi, les tortures subies**...

Jean-Pierre Colignon

Le saviez-vous ?

Quelques expressions... à propos de *soupe* (suite)

Soupe [à la] Rumford

Officier anglais embauché comme aide de camp par le prince-électeur de Bavière afin de mener des réformes à caractère social, Benjamin Thomson, lord Rumford, met en place, vers 1790, une des premières « soupes populaires ». Il élabore ainsi diverses recettes permettant de préparer et de distribuer des milliers de rations de soupe gratuites, en priorité aux indigents, mais aussi aux prisonniers et à certaines catégories d'ouvriers. Préparée avec des ingrédients tels que des déchets de pain, des légumes et des os, cette soupe gratuite est très favorablement accueillie par les pauvres du Saint Empire romain germanique... mais, en Angleterre, on n'y voit qu'une « *dirt and bones soup* » : « une soupe de saletés et d'os » !

La soupe dorée

« *Personne ne réussit comme elle les friandises de son pays, si expressivement dénommées : la soupe dorée, le milliard ou la farinade* » (Paul Bourget, *Monique*). La soupe dorée est un dessert composé de tranches de pain trempées dans du lait chaud, puis dans des œufs battus, et dorées à la poêle avec du beurre, puis sucrées. Cela ressemble diablement au populaire « pain perdu » !

« On ne fait pas attendre la soupe et le roi ! »

« *Messieurs, dit Brigitte, la soupe et le roi ne doivent pas attendre : la main aux dames!* » (Balzac, *Les Petits Bourgeois*). Cette invitation vieillie, mais qui fut courante chez les bourgeois se piquant de savoir-vivre, priait les convives de passer à table... La construction de l'expression peut être critiquée, car l'on aurait pu préférer : « On ne fait attendre ni la soupe ni le roi », ou : « On ne fait pas attendre la soupe, ni le roi ! »... mais l'usage a figé la tournure reprise ici, où l'on notera que la soupe a la prééminence sur le monarque.

Jean-Pierre Colignon

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

Les mots derrière les grilles, ou l'orthotypographie à la sauce verbicruciste

Impénitents jongleurs de mots à la culture souvent hétéroclite, mais néanmoins très étendue, les verbicrucistes (= les auteurs de grilles de mots-croisés*) s'autorisent des libertés calembouresques avec la langue française... Cela fait partie du jeu, et c'est donc bien leur droit, même quand cela bafoue un peu hypocritement l'orthographe, et en particulier l'orthotypographie.

Nous allons donc passer en revue quelques astuces amusantes, écarts drolatiques, que la fourbe présentation des définitions permet ! Opter pour une majuscule en tête de définition – c'est très généralement le cas – donne l'occasion, par exemple, de glisser un nom commun à la place d'un nom propre...

Donner à trouver « **une des vedettes de la coupe de France** » suscite bien évidemment de nombreuses interrogations chez les cruciverbistes, même ou surtout férus de sport : a priori, on pense au football, et les deux lettres à trouver sont certainement le sigle d'un club fameux : **OL, OM ?**... Mais il n'y a pas de capitale à *coupe*, et le facétieux et génial Michel Laclos faisait allusion à un verre à boire plus large que profond, bien connu pour accueillir le plus souvent une boisson à bulles mondialement réputée : le champagne ! Avec deux lettres, le nom commun masculin *ay* – champagne produit sur le territoire de la commune d'Aÿ-Champagne** – s'imposait ! « Flûte, alors ! », s'exclamait le cruciverbiste roulé dans la farine.

« **Impressionnant au théâtre et au casino** » est une définition mettant en valeur l'esprit et la culture de son auteur, qui, machiavélique de plus,

associe (sournoisement) un nom propre et un nom commun homographes (à la majuscule près) ! Banquo... ou Banco – heureusement pour le verbicruciste... – est un personnage essentiel du *Macbeth* de Shakespeare, et l'apparition de son spectre est impressionnante quand, au cours d'un banquet, il vient hanter Macbeth, qui l'a fait assassiner. Mais la définition mixte, qui rappelle par exemple « épiluche des légumes en Grande-Bretagne » (= *écosse* et *Écosse*), a également pour réponse le nom commun *banco*, non moins impressionnant lorsqu'un joueur, tenant l'enjeu contre la banque, gagne d'un seul coup une somme considérable...

« **Homme d'État américain** »... en cinq lettres. Nixon, Obama, Biden, Grant..., pour se cantonner aux présidents états-uniens ? La locution *homme d'État* désigne un responsable politique, un dirigeant, ayant occupé ou occupant des fonctions à la tête d'un pays, au sein d'un gouvernement, etc.

État fédéral, les États-Unis sont composés d'entités politiques et historiques aux lois particulières, et parfois plus grandes et plus riches que des pays... C'est pourquoi, très majoritairement, les dictionnaires et les médias écrivent, avec une majuscule initiale ressentie comme abusive par quelques-uns : *les États américains*. Le verbicruciste a donc joué sur l'ambiguïté « homme d'État américain » / « homme d'un des états/États [des États-Unis] », puisque la réponse était... *Texan* !

... La raison (d'État) nous incite à ne pas aborder en fin de chronique la querelle *américain vs états-unien*. *In cauda venenum* !

Jean-Pierre Colignon

* Synonyme de *mots-croisiste*, *verbicruciste* désigne un auteur de mots-croisés, alors que le *cruciverbiste* est un amateur de mots-croisés. .

** Le nom commun est lexicalisé généralement sous la forme *ay*, sans tréma, alors que le nom de la commune d'*Aÿ-Champagne* (autrefois : *Aÿ* ou *Ay*, tout court) est le plus souvent écrit avec le tréma.

Courrier des internautes

Question : *Je lis « Avant leur domestication, les poulets pouvaient vivre des années. Aujourd'hui, on abat leurs descendants après quelques semaines, voire quelques mois ». L'inverse, « après quelques mois, voire quelques semaines », ne serait-il pas plus juste ?*

Réponse : Si, c'est même la seule formulation appropriée. *Voire* signifie « ou même », « et même » et marque une gradation, un renchérissement. Ce qui le suit doit renforcer la portée de ce qui le précède : « après quelques semaines », qui renchérit sur « après quelques mois », en apportant un élément démonstratif supplémentaire concernant la brièveté de la vie des poulets, ne peut qu'être postposé à *voire*.

Question : *Et le fameux « voire même » ?*

Réponse : On l'évitera. En français de 2022, *voire* suffit. Mais son étymologie incite à la tolérance. Il remonte au latin *vera*, « vraiment », et a d'abord signifié « sans aucun doute, certainement » (Le Robert, *Dictionnaire historique de la langue française*). C'est sous cette seule acception qu'il a été « renforcé par d'autres adverbes » comme *même* ou *mais* (DHLF) au XVI^e siècle, avant d'évoluer vers le doute ou l'ironie, puis vers son sens actuel : « voire même » n'a pas toujours été ressenti comme pléonastique.

D'ailleurs, *voire* conserve aujourd'hui une valeur de doute lorsqu'il est suscité par une affirmation jugée trop catégorique, comme dans « Elle se dit plus courageuse que sa sœur. *Voire* ». On remarque alors sa proximité de sens avec l'expression *cela reste à voir*, cause possible, parmi d'autres, de la faute fréquente consistant à omettre l'*e* de l'adverbe. Pourtant, *voire* n'a rien à... voir étymologiquement avec l'infinitif homophone !

André Choplin

Barbarismes à la mode

L' « efficience » mise en cause

Ce soir-là, à l'aube du troisième millénaire, alors que Rabelais était mort depuis près de sept siècles et l'auteur des *Femmes savantes* depuis trois cent vingt-sept hivers, M. Trossitin-Mouliné, l'éminent linguiste et président de la Sorbonne, dînait chez Lipp en compagnie de quelques amis, dont M. Soupe et le journaliste Jacquot.

– Mon cher Soupe, dit soudain Trossitin avec un rien de condescendance en se tournant vers son voisin, que pensez-vous de notre habitude de désigner sous le nom de *stylistique* l'ensemble des démarches critiques, au sein des sciences du langage, qui étudient les composantes formelles du discours littéraire comme littéraire, la littéarité, c'est-à-dire le fonctionnement linguistique du discours littéraire comme littéraire¹ ?

M. Soupe faillit avaler de travers sa bouchée de foie gras. Il n'avait pas encore lu le traité de sémiostylistique récemment publié par Trossitin ; traité où, dans l'introduction, s'étalait la même phrase. Le célèbre sémioticien en était à tel point satisfait qu'il la remplaçait dans les dîners en ville.

– Je..., balbutia M. Soupe. Il se reprit aussitôt, sèchement : C'est une question d'efficacité.

Il avait recouvré le ton qui, au ministère, en imposait à ses subordonnés et agaçait ses supérieurs.

– Exactement ! approuva Jacquot, heureux d'intervenir enfin dans la conversation. Adorno et Derrida parlent par votre bouche. (Il n'avait

1. Bien que dans le monde réel son auteur ne s'appelât pas exactement Trossitin-Mouliné, la phrase, il va sans dire, est authentique.

lu ni l'un ni l'autre, mais connaissait la magie de leur nom dans les temples du Savoir.)

– Je dirais plus volontiers : une question d'*efficiencie*, compléta le président de la Sorbonne, la main droite dirigée vers l'épaule gauche comme s'il voulait rajuster sa toge.

En dépit de son culot de séide fraîchement recruté par le quatrième pouvoir, Jacquot fut impressionné. Il crut apercevoir, surplombant majestueusement le crâne de Trossitin, la toque jonquille des philosophes. « Il faut que j'arrête de sniffer », se dit-il.

– Vous avez raison ! s'écrièrent en chœur le jeune journaliste et M. Soupe. Ils repiquèrent du nez dans leur foie gras, arrosé d'un coteaux-du-layon qu'ils jugèrent d'un commun accord « très correct », bien terne commentaire pour un vin frais et fruité comme un ruisseau où s'ébattent des nymphes.

Rentré chez lui, le petit Jacquot courut dans son bureau consulter le Grand Robert. Il avait déjà lu quelque part le mot *efficiencie*, ou l'avait entendu, mais sa conscience professionnelle peu commune lui intimait d'approfondir le sujet. Ce qu'il découvrit le laissa pantois. Il téléphona aussitôt à M. Soupe pour lui faire part de son désarroi : calqué sur *efficiency*, en 1923 selon les philologues, *efficiencie* était l'exact équivalent d'*efficacité*. Pur anglicisme, donc, déposé sur la côte française par des contrebandiers. Ces derniers en avaient simplement, d'un coup de pinceau, maquillé l'y. Seul existait auparavant dans notre vocabulaire l'adjectif *efficent*, venu de Platon via Aristote et la scolastique médiévale, pour distinguer les causes dites premières, plus ou moins lointaines, de celles qui déterminent un effet direct.

– Eh bien ? Justement ! s'exclama M. Soupe au bout du fil, sautillant sur place comme un kangourou boxeur. Depuis 1923, dites-vous ? Il a encore si peu servi ! Que peut-il exister de plus *up to date*, de plus valorisant, de plus chic, de plus progressiste enfin, que cette *efficiencie* à la fois américaine en diable, d'apparence savamment universitaire, et qui remplace un vocable ringard ? « Efficacité » ! Oh, oh, oh ! Non mais, vous vous rendez compte ?

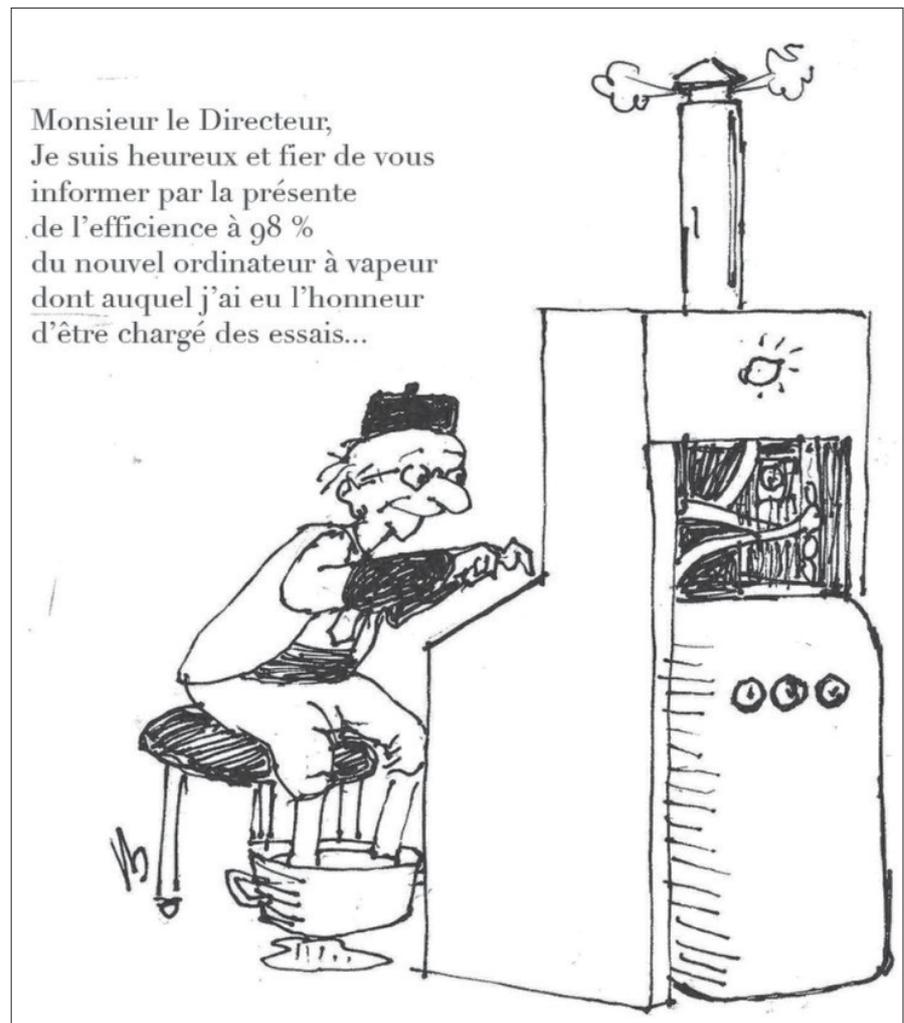
Jacquot, au restaurant, avait cru voir Trossitin en robe d'apparat. Il eut dans son bureau une nouvelle hallucination : au fond de la pièce,

un individu rondouillard à la trogne rougeoyante, béret sur la tête, litron dans la poche, baguette de pain sous le bras, entonnait avec un sourire béat et l'accent de Champignol « Tout ça n'avaut pas... l'efficacité françai...zeu » sur l'air d'*Un clair de lune à Maubeuge*.

Le journaliste s'épongea le front, remercia M. Soupe de lui avoir ouvert les yeux, raccrocha. Il se promet de répandre *efficience* à travers les ondes. Pour le papier imprimé, de bons copains s'en chargeraient. L'idée qu'une fois de plus il allait apporter à la foule ignorante le meilleur de la modernité l'emplissait d'une joie profonde.

Quant à M. Soupe, il se frottait mentalement les mains. Avant même d'être à l'œuvre, le déconstructivisme était déjà à la mode. Pour reconstruire autrement, il fallait commencer par démolir la langue française, cause (première ou efficiente ?) de toutes nos ankyloses. Avec Trossitin-Mouliné, Jacquot et quelques autres, on allait bientôt voir ce qu'on allait voir !

Michel Mourlet



Joyeusetés...

**Invité d'honneur de notre déjeuner du 12 mai (voir p. III),
M^e Hippolyte Wouters a amusé les nombreux convives en
présentant ce qu'il appelle « les joyeusetés de la langue française ».
Extraits.**

On dit que la langue française est la plus belle du monde. Comme une femme aimée, elle ne cesse de gagner à être connue, et comme elle, elle y gagne aussi souvent en mystère ! Comme elle, elle peut avoir ses caprices, ses illogismes, ses secrets, ses règles et ses langueurs. Sa drôlerie aussi, car le français est joyeux et primesautier, et trouve paradoxalement dans la relative pauvreté de son vocabulaire une source riche d'ambiguïtés et même de contresens qui participent à son charme et à son attrait.

Dans la langue il y a, on le sait, le mot, la grammaire et le style. Disons tout de suite que je vous ferai grâce des figures de style porteuses de noms barbares oscillant entre le vocabulaire des femmes savantes et celui du capitaine Haddock, telles l'anacoluthie, l'aposiopèse, l'anastrophe, l'enthymème, et j'en passe, de crainte de n'avoir le choix qu'entre la migraine et la fuite. [...]

On a des **embarras** de circulation quand il y a trop de voitures, et des **embarras** financiers quand on n'a pas assez d'argent ; on a des idées **noires** qui procurent des nuits **blanches** ; on **partage** un avis quand on est du même, mais les avis sont **partagés** quand on ne les partage pas. Enfin, un bruit a la particularité de **transpirer** avant d'avoir **couru**, on **essuie** un affront mais on **lave** une injure ; et on voyage aux quatre coins de la terre qui est ronde ! [...]

Certains mots féminins deviennent paradoxalement masculins lorsqu'on leur ajoute un *e* : **foi** devient **foie**, **muse** devient **musée**.

Abordons maintenant le **mot** à l'état pur. Paradoxalement, le mot **mot** vient du latin *mutum* (mutisme), qui veut dire « silence » ! Comme si le mot n'était que le produit de rien ! (Il est vrai que c'est assez souvent le cas.) Le mot **mot** peut être mis à toutes les sauces : **on ne souffle mot ; on ne peut pas placer un mot ; on vous prend au mot ; on se donne le mot ; on a toujours le mot pour rire ; on a un mot sur le bout de la langue ; on se passe le mot ; on en touche un mot.** Il est renégat : **c'est un traître mot.** Il divise : **on en fait un demi-mot.** Il multiplie : **en un mot comme en cent.** Il peut être ultime : **le mot de la fin ; littéral : mot pour mot ; moindre : au bas mot ; inoffensif : il n'a pas peur des mots.** Les mots se jaugent : **il pèse ses mots...** [...]

Amusons-nous quelques instants de l'humour involontaire de ceux – et il y en a beaucoup – qui s'emmêlent les pinceaux dans les expressions toutes faites :

- *Vous n'y allez pas du dos de la main morte.*
- *Elle s'est fait bronzer la pilule.*
- *C'est une période de vaches creuses.*
- *Ça, c'est la cerise sur le pompon !*
- *Il suit son petit bonhomme Michelin.* [...]

Je voudrais laisser le dernier mot – si je puis dire – à Edmond Rostand, qui a consacré aux mots un long et merveilleux poème. Je ne vous en donnerai que la fin :

« Et les mots, les mots sans nombre
D'Art, de Science et d'Amour,
Tous ! les mots qui font de l'ombre
Et les mots qui font du jour, [...]

Des mots, des mots et des mots !...
Et jamais je n'ai, peut-être,
Su comme aujourd'hui je sais
Que j'adore chaque lettre
De chacun des mots français. »

Hippolyte Wouters

Des chiffres et des lettres

Pourquoi les Français disent-ils **soixante-dix** et pourquoi pas **septante** comme les Belges, les Suisses ou les Québécois ? Pourquoi disons-nous **quatre-vingts** et d'autres **octante** (les Québécois) ou **huitante** (les Suisses) ? Pourquoi **quatre-vingt-dix** et pas **nonante** ? La réponse est pourtant simple ! C'est parce que nous sommes d'irréductibles Gaulois !

En effet, les Romains comptaient par dix puisqu'ils comptaient sur leurs doigts et que nous en avons dix. Voilà pourquoi on change à chaque dizaine : dix, vingt, trente, quarante, etc. Or ce n'était pas le cas des Gaulois, qui comptaient par vingt parce qu'ils utilisaient aussi leurs doigts pour dérouler les chiffres mais en y ajoutant les doigts de pied ! Dix doigts plus dix orteils, ça fait bien vingt. Jusqu'au XVIII^e siècle, on a eu recours au décompte par vingt : ainsi en 1260, lorsque le roi Louis IX crée un hôpital pour les nombreux soldats blessés lors des croisades, il l'appelle l'**Hôpital des Quinze-Vingts** (quinze fois vingt, ça fait trois cents, vous suivez ?). Quatre siècles plus tard, dans une lettre à Boileau, Racine écrit : « *Il y avait hier six vingt mille hommes ensemble sur quatre lignes* » (six vingt mille, ça fait cent vingt mille).

Arrivons-en maintenant aux nombres concernés encore utilisés aujourd'hui : si nous retenons le chiffre **quarante** et si nous le traduisons en gaulois, cela donnerait donc **deux vingts** ? Impossible, incongru, direz-vous ? Eh bien, pas du tout, la preuve, si vous êtes français, vous dites bien **quatre-vingts**, non ? Sélectionnons maintenant le chiffre **cinquante** : en gaulois, on dirait **deux vingt dix** : complètement farfelu, penserez-vous ? Pas du tout, vous dites bien **soixante-dix**. Compliquons encore la situation : ajoutons dix-neuf au chiffre *cinquante* en gaulois : le résultat serait donc **deux vingt dix neuf** (deux fois vingt plus dix-neuf, c'est-à-dire un de moins que trois vingts) et là, vous pensez que c'est totalement incompréhensible et horriblement compliqué. Mais non, c'est très simple et c'est exactement comme cela que vous comptez, sans même vous en apercevoir, quand vous dites **quatre-vingt-dix-neuf**, c'est-à-dire un de moins que cinq vingts ! CQFD.

Bernard Fripiat (qui est belge) affirme dans son livre *Au commencement était le verbe... ensuite vint l'orthographe* (éditions Vuibert) que la langue française est la seule à mélanger deux systèmes de comptage, nous passons des dizaines jusqu'à soixante, puis aux vingtaines ensuite. La question que vous vous posez peut-être est de savoir s'il existe ou s'il a existé d'autres systèmes de comptage dans le monde, la réponse est oui : ainsi les Babyloniens changeaient à soixante (tiens, nous aussi...) et étaient, rappelez-vous, férus d'astronomie : c'est donc grâce à eux que nous avons soixante secondes dans une minute et soixante minutes dans une heure.

Quant à nous, par bonheur comme vous voyez, il nous reste encore quelques restes de gauloiserie...

Alain Sulmon

Délégation du Gard

Mannequin

Les plus courageux disent autrice, écrivaine, cheffe et non auteur, écrivain, chef quand il s'agit de femmes, puisque les femmes sont des femmes et pas des hommes, pardi ! Des scrogneugneux avancent que c'est contre le génie de la langue. Génie de la langue ! Génie ! Quelle discrimination ! Quel mépris ! Aussi m'étonné-je que pour une femme dont c'est la vocation on dise mannequin et non mannequine. Peut-être a-t-on peur qu'on confonde la mannequine avec le *manneken* qui montre son petit objet dans une rue de Bruxelles. Ah, que j'aimerais voir une mannequine, autrement dit une tope-modèle, parader sur une baudette en la jolie compagnie d'un vedet, d'un star, d'un étoil !

Bernard Leconte

Flèche ou feu

Nous sommes heureux de publier, hommage à sa fidélité, le dernier billet d'humeur que nous a adressé Maurice Véret (voir p. IV).

Un excellent historien présent sur une radio de grande audience, use à tort d'une expression devenue malheureusement courante : « Faire feu de tout bois ». Embraser quelques branches sèches relève du savoir-faire de tout campeur tant soit peu aguerri. En revanche, « faire flèche de tout bois » exige habileté et expérience, car toutes les essences ligneuses n'y sont pas prédisposées. Seul celui qui sait « faire flèche de tout bois » est adroit ou... opportuniste.

« *Les Américains ne s'en tireront pas sans coup férir* », prédisait un journaliste qui entendait, ce disant, que les GI, dans leur départ précipité d'Afghanistan, subiraient d'inévitables dommages.

Férir signifie « combattre, frapper », non souffrir ou subir.

Nombre d'expressions imagées sont trop souvent dénaturées, telles ces perles radiophoniques :

« *Le ballon de baudruche s'est peu à peu enlisé* » ! Il eût mieux valu qu'il se fût **dégonflé**.

« *Aboyer avec les loups* » ! **Hurler** conviendrait mieux.

« *Mettre les pieds dans l'engrenage* » ! Il est plus courant de les **mettre dans le plat**.

« *Mettre tous ses œufs dans le même sabot* » ! Là, le risque est grand de faire une omelette...

Toutes ces expressions déformées et ridicules foisonnent sur les ondes. On invoquera les exigences du débit rapide dans le direct, d'aucuns diraient le « *live* ». Quoi qu'il en soit, l'auditeur est distrait du sujet par ces impropriétés et se lasse avant de clore le bec à ces bavards impénitents en usant de sa seule liberté, celle d'éteindre le poste.

Maurice Véret (†)

Mode des mots (2)

Impacter : ce verbe désolant cumule le défaut d'être incorrect et celui d'être utilisé à toutes les sauces. Il est issu du substantif **impact**, d'origine latine, qui est un terme de balistique et caractérise le point où la trajectoire du centre d'un projectile rencontre une cible. Il a acquis outre-Manche une forme verbale et un sens figuré dénaturé, qui ont été servilement reproduits dans les médias français, puis dans le monde de l'entreprise. Pourquoi faire l'effort de choisir le verbe juste, entre **affecter**, **concerner**, **modifier**, **toucher** ou **influencer**, quand on peut en utiliser un qui satisfait la paresse intellectuelle et le goût de l'à-peu-près ?

Impacter est un remarquable exemple de ces mots qui font oublier le vocabulaire dont on usait avant qu'ils n'occupent toute la place. Il témoigne, chez ceux qui l'utilisent, d'un appauvrissement de la langue et d'une régression culturelle.

Je dis ça, je dis rien : petite phrase particulièrement stupide, qui se prononce d'un air dégagé et sur un ton désinvolte : on a l'air de rien mais on en dit long. Selon le contexte, elle peut être utilisée après la formulation d'une rumeur, d'un soupçon, d'une critique : elle sert alors à atténuer sans conviction l'information qui vient d'être donnée et surtout à décliner toute forme de responsabilité dans la diffusion de celle-ci. Au sens de « fais ce que tu veux », elle peut également aider à sortir d'une discussion bloquée en poussant l'interlocuteur à ouvrir son esprit avant de prendre une décision. Elle semble aujourd'hui en voie d'obsolescence et n'être plus prononcée que par des gens dont la prise de parole vise simplement à entretenir un contact verbal, même dépourvu d'intérêt, plutôt que de laisser s'installer le vide conversationnel. *(À suivre.)*

Pierre Gusdorf

Papier calque*

Voici la suite de la liste « des mots anglais qui ressemblent au français », mais qui sont utilisés « dans notre langue avec leur sens étranger » (voir *DLF* n° 283). L'auteur a décidé de « présenter plusieurs de ces mots sous la forme d'un tableau présentant, pour chacun, son sens anglais et ses traductions en français¹, qui peuvent être multiples en fonction du contexte ».

Liste des calques	Contexte	Sens du calque en français	Exemples de bon usage
Sourcer	Employé dans le monde des achats, calqué sur l'anglais <i>to source</i> qui signifie « acheter », « se procurer », voire « trouver », je l'ai même rencontré dans les ressources humaines (« <i>sourcer les meilleurs collaborateurs</i> »).	Le verbe n'existe pas en français, mais ses traductions sont multiples : « déterminer l'origine », « s'approvisionner en », « se procurer », « acquérir », « obtenir », « acheter »...	« Où achetez-vous votre acier ? » « Notre acier provient de sources écoresponsables. » (<i>Source</i> en tant que substantif est ici totalement légitime, et cette formulation permet de remplacer « biosourcé ».) « Nous avons du mal à trouver des informaticiens compétents. »

Adresser	Comme le précédent, il reste cantonné pour l'instant au monde de l'entreprise, et en particulier du développement commercial, dans le sens de « viser », « cibler ».	En français, <i>adresser</i> signifie « envoyer » (« adressez cette lettre au ministère »), « exprimer, formuler » (« adresser ses vœux ») ou « orienter, diriger » (« le médecin m'a adressée à un spécialiste »).	« Nous visons un public très large. » « Nous couvrons dix millions de clients. » À noter que la forme pronominale peut convenir, en revanche : « Notre crème s'adresse à toutes les peaux ridées. » Rappelons qu'un verbe n'a pas forcément le même sens dans sa forme pronominale que dans sa forme simple.
----------	--	---	--

Anne Rosnoblet

* Voir sur le site « [francaissansfautes](#) » cet article du 11 août 2021.

1. Traductions proposées avec l'aide du *Guide anglais-français de la traduction* de René Meertens, qui s'adresse d'abord aux traducteurs professionnels mais qu'utiliseraient avec profit tous les journalistes qui consultent des textes en anglais ou en *globish*. Les définitions françaises viennent du *Petit Robert*.

La Biélorussie

Politonymie et traduction

La Biélorussie est revenue au premier plan de l'actualité avec le conflit en Ukraine, l'armée russe ayant disposé de son territoire pour mener les attaques sur Kiev et Kharkov¹.

La relation des événements a provoqué une recrudescence malheureuse de l'altération du nom du pays en *Bélarus* qui avait bien régressé dans l'usage.

Depuis les années 1990, la Biélorussie a prétendu nous imposer en français *Belarus*, invariable, pour le nom du pays, l'adjectif et le gentilé.

Il est nécessaire de faire le point de la question.

Pour ceux qui s'attachent à l'argument d'autorité, il faut rappeler que les recommandations officielles sont unanimes et constantes pour maintenir les formes françaises **Biélorussie** et **biélorusse**, suivant un usage séculaire.

- Ce serait le nom « officiel » puisque celui enregistré à l'ONU : faux !

Le nom y est déposé dans les six langues officielles par l'État membre lui-même. Ce n'est évidemment pas à un pays étranger de régenter la langue française. La liste de l'ONU n'a heureusement pas autorité et n'a aucune valeur normative pour l'usage en langue française.

- Ce serait « le vrai nom » : faux !

C'est un principe linguistique fondamental : **le nom de la chose ne dépend pas de la chose mais de la langue dans laquelle on exprime la chose.**

- Ce serait le « nouveau nom » : faux !

Le nom n'a pas changé en biélorusse.

Un petit rappel historique s'impose.

Jusqu'à la révolution bolchévique, ce territoire était l'une de « toutes les Russies » du tsar, nommée en français, par traduction, **la Russie blanche**.

Pour lever l'ambiguïté résultant de la guerre civile opposant les **Russes blancs** aux **rouges**, on adopta **Biélorussie**, avec en position préfixale le déterminant, sous sa forme slave, donc démotivé en français.

Après une première **République populaire biélorusse** en 1918, et les vicissitudes de la guerre polono-bolchévique, la **République socialiste soviétique de Biélorussie** intégra l'Union soviétique à sa création en 1922.

La Biélorussie n'est pas entrée à l'ONU après la désintégration de l'URSS en 1991, elle en était membre depuis la création en 1945, Staline ayant obtenu trois sièges pour l'URSS : la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie. Elle y était enregistrée comme **République socialiste soviétique de Biélorussie**.

Heureusement qu'on ne doit pas changer le nom d'un pays à chaque fois qu'il change de statut, de frontières, de régime politique... Combien la France aurait-elle eu de noms ? Seul le politonyme développé peut changer par les génériques et qualificatifs divers qui le composent.

- Ce serait le nom russe : faux ! Белоруссия (beloroussiya) n'est pas **Biélorussie**.

- **Biélorussie** ferait trop « russe ».

En quoi *Belarus* qui se prononce « bélarusse » le ferait-il moins ? L'État devenu indépendant voulait se démarquer de la Russie. On voit ce qu'il en est advenu.

Au-delà de ces arguments intenable relevant de la fallace, *Belarus* est incompatible avec le français.

L'ambassadeur de Biélorussie venu défendre sa position fin 2007 auprès de la CNT (Commission nationale de toponymie) a fini par admettre l'indispensable accentuation du *e*, que le *u* se prononce à la française et non « ou », et que *Belarus*, féminin en biélorusse, soit masculinisé, comme tous les noms en *-us* en français. L'« *ambassade de Belarus* » devient « *ambassade du Bélarus* ». Cette concession à une francisation partielle n'est pas suffisante, il reste des incompatibilités irréductibles.

1. La mouillure de la première syllabe (*Bé/Bié*), qui se transcrit par un *i* (**lénisséi**, **Niémen**), n'est pas notée par la translittération qui engendre une prononciation divergente (**Elsine** en français, **Yeltsin** en allemand). La graphie *ié* est plus proche de l'original.

2. La voyelle *o/a* de la deuxième syllabe : le jeu d'équivalence, de permutation et d'ouverture de cette voyelle est complexe dans les langues

1. Cf. *DLF* n° 282, page 58.

slaves. En biélorusse, le a de Беларусь transcrit le o de *Nicolas Sarkozy*, Нікаля Сарказі, géographie, геаграфія, ou euro, еўра.

3. Le suffixe : en biélorusse, Беларусь n'a pas de suffixe. Certes ! Par référence à l'antériorité historique des *Rous'* (Rhuthénie) sur la Moscovie.

Le suffixe *-ie* est régulier (*Bulgare* > *Bulgarie*), et en biélorusse on dit Францыя (Frantsiya) et pas *Франсь.

4. L'invariabilité du dérivé : il est cocasse de vouloir nous interdire l'usage régulier de nos marques grammaticales alors que le biélorusse est une langue à déclinaisons, Беларусі (biéloroussi), Беларуссю (biéloroussiou), Беларуская (biélorouskaya), etc.

À noter la possible dichotomie en français, **biélorusse**, ethnonyme et se rapportant à la langue, et **biélorussien**, gentilé politonymique, se rapportant à l'État, à la citoyenneté, incluant les minorités russes, polonaises, etc. (*Malais* > *Malaisie* > *malaisien*).

En biélorusse, *Allemagne* se dit Германія (Ghermaniya) ou Нямецкая (Niametskaya, « pays des muets ») et pas *Deutschland*; Hongrie, Венгрыя (Viengryia) ou Вугоршчына (Voughorchtchina) et pas *Magyarország*. En disant **Biélorussie**, on respecte tout autant cette identité nationale que les Biélorusses respectent la nôtre en disant Францыя et Французская (Frantsouzskaya).

Faites comprendre aux médias que rien n'oblige à se soumettre à un caprice même quand c'est un dictateur qui prétend nous dicter la façon de nous exprimer dans notre propre langue, et qu'il est parfaitement légitime de dire **Biélorussie** et **Biélorusse**.

Ange Bizet*

Délégation de l'Yonne

* Membre du Collège d'experts des affaires étrangères pour l'enrichissement de la langue française, membre de la Commission nationale de toponymie du Conseil national de l'information géographique et administrateur de la Société française d'onomastique.

Tableau d'horreurs



MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité

Stade de France, M^{me} Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports, a tenu une conférence devant la presse internationale. Elle est intervenue en français jusqu'à ce qu'un journaliste l'interroge en anglais. Sans hésitation, M^{me} Oudéa-Castéra lui a répondu dans cette même langue, sans se soucier d'être comprise des autres journalistes présents qui l'avaient, eux, interrogée en français. Il est pour le moins choquant qu'un membre du gouvernement français, intervenant en France, privilégie une langue étrangère. Encore une fois, la promotion de la langue anglaise, au détriment du français, est assurée par ceux qui devraient être les plus farouches défenseurs de notre langue nationale.



– La société Chronopost a donné de nouvelles instructions à un de nos adhérents pour envoyer un colis dans un pays étranger. Il faut désormais traduire en anglais le descriptif

– À la suite des incidents survenus le 28 mai aux entrées du

contenu du colis. Chronopost est une filiale de DPDgroup, une branche du groupe La Poste. Elle devrait donc savoir que la langue française est, avec l'anglais, langue officielle de l'Union postale universelle (UPU). On pouvait espérer que cette société française défendrait jalousement l'usage de notre langue dans ce domaine où elle est encore reconnue. Utopie ?

– Un de nos adhérents avait écrit à la direction du tourisme du département



Yvelines
Le Département

des Yvelines pour protester contre l'usage inconsidéré de termes anglais dans un bulletin d'information (*newsletter, flash, pass, show...*). Il a reçu la réponse savoureuse suivante : « *Nous prenons bien note de vos remarques et regrettons que cela vous dérange, mais il est difficile de s'y soustraire, surtout dans le domaine de la communication.* » En effet, hors de la « communication », on ne risque pas de communiquer beaucoup avec des termes anglais ! Et cela confirme le degré de soumission de nos communicants anglicisés.

Marceau Déchamps

Tableau d'honneur



– La délégation de Suisse, présidée par Aurèle Challet, vient d'obtenir un beau succès dans son combat contre l'écriture inclusive. En juin de cette année, la Chancellerie fédérale a rédigé une directive reprenant les exigences de DLF-Suisse. Les cantons de Genève et du Valais ont déjà adopté des recommandations dans ce sens. Le canton de Vaud reste à la traîne, mais le président de DLF Suisse est confiant quant à l'application généralisée de cette directive.



– Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 approchent. Le comité d'organisation a dévoilé fin juillet le nouveau slogan qui est adopté pour cet évènement : « Ouvrons grand les Jeux ». Nous notons avec plaisir que les responsables se sont débarrassés de l'anglomanie qui avait abouti au premier slogan « *Made for sharing* ». Comme nous avons alors protesté vigoureusement auprès du comité d'organisation, nous ferons connaître cette fois, avec la même vigueur, notre satisfaction au président Tony Estanguet.

– Le Conseil d'État a annulé le décret du 3 avril 2020 instituant l'obligation de passer

une certification en langue anglaise pour l'obtention de toute licence. Cette décision a été obtenue après recours de diverses associations de linguistes et de l'AFRAV (Association francophonie avenir). Même si elle ne remet pas directement en cause le principe de l'obligation de la certification en anglais, elle écarte pour l'instant l'application de cette contrainte inadmissible.



– Petit signe d'espoir face à la pandémie de l'anglovirus. Certains magasins sont guéris du variant « *click and collect* » et retrouvent l'usage du français. Ainsi le magasin de produits surgelés écomiam qui affiche en grand à l'entrée « RETRAIT EN MAGASIN » et explicite ensuite : « Commandez en ligne, récupérez vos courses sous deux heures ». Comme en plus les produits sont délibérément d'origine française, on ne peut que leur adresser de... chauds encouragements.



Marceau Déchamps

Le français pour Étienne de Montety

Le 4 février... 2020, le prix Richelieu devait être décerné à un journaliste de la presse écrite. C'est Étienne de Montety, du *Figaro*, qui a été élu pour la presse nationale. Nous le remercions vivement de nous avoir transmis son discours de remerciement (voir p. III).



© Carl Edouin

Rassurez-vous, je serai bref : certains orateurs prennent prétexte du fait que le mot *discours* ne vient pas de l'adjectif *court*, pour faire long. Ce ne sera pas mon cas.

Je vous remercie pour ce prix Richelieu que votre association m'a décerné. Il m'honore et me touche particulièrement, car il porte sur un sujet qui nous est cher : la défense et l'illustration de la langue française.

Votre prix se place sous le haut patronage du cardinal de Richelieu. Ce prélat, ce grand homme d'État à qui Dumas fit tant de tort et que les historiens peinent à réhabiliter à nos yeux, aimait tant la langue française qu'il entreprit de la protéger et de l'embellir, notamment en créant l'Académie française dont le chancelier Darcos est un des membres éminents. Un autre immortel, Roger Caillois, le dira plus tard : « *L'homme de lettres est – j'ajouterai « devrait être » – le conservateur naturel de la langue.* »

Avant Richelieu, François I^{er}, avec l'ordonnance de Villers-Cotterêts, avait pris la décision d'imposer le français dans les documents officiels du royaume. C'est dire si la puissance publique a toujours veillé au langage. Pourquoi ? Parce qu'elle en connaît les enjeux : il y a dans la

langue française un reflet de la France, de son histoire, de sa culture. Et de son avenir.

On rêve d'un État qui protégerait la langue française des affronts de la modernité, comme elle protège la santé publique. Aujourd'hui, on nous met en garde contre les méfaits du tabac, de l'alcool ou de la vitesse. Et contre le « *iel* » ?

Comment procéderait cet État protecteur des arts et lettres ? Non pas en établissant des amendes pour ceux qui feraient par trop usage de l'anglais ou de l'écriture inclusive, mais on pourrait imaginer des campagnes d'affichage, vivantes, amusantes même, qui encourageraient et feraient la promotion du bon usage.

« Fumer tue » soit, mais le « *teasing* » ou les « *like* » nuisent gravement à la santé. Trois points de suspension ça va, mais un point médian, bonjour les dégâts !

Plus sérieusement, que faire quand le mauvais exemple vient d'en haut, des institutions publiques, universitaires notamment, ou de grands groupes privés ? Dostoïevski dit quelque part que « *le français est indispensable pour faire carrière* ». C'était peut-être vrai en Russie au XIX^e siècle, mais en France en 2022, je m'interroge : le franglais, ou ce que Régis Debray nomme le gallo-américain, se porte bien parmi les élites.

Mais en cette matière comme en d'autres, doit-on tout attendre de l'État ? Je l'avoue, je suis trop libéral pour consentir à son intervention systématique et je préfère m'en remettre à l'usage, « *notre maître à tous* » comme le nommait Jean-François Revel. L'usage, c'est-à-dire la pratique de chacun d'entre nous. *Etiam si omnes, ego non*, « si tous parlent comme ça, moi pas ».

C'est donc à chacun d'entre nous de donner l'exemple, de le transmettre, de plaider pour un bon usage, et d'accepter une évolution de la langue française qui soit respectueuse de son histoire. Il faut par exemple admettre que nous ayons à la tête du gouvernement « une Première ministre » puisque les grands auteurs, du temps de Richelieu justement, employaient le mot comme un adjectif : « *Dois-je prendre pour*

juge une troupe insolente / D'un fier usurpateur ministre violente ? » écrit Racine dans *La Thébàïde*.

Mais faut-il pour autant féminiser à tout-va ? Si *ministre* s'est laissé faire sans trop de mal, doit-on appeler celle qui préside aux destinées d'une équipe sportive une entraîneuse ?

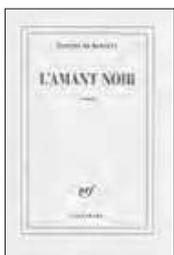
Vous conviendrez que ce n'est guère heureux.

Alors notre programme est clair. Parlons français avec clarté, simplicité et humilité : préférons foyer d'infection à *cluster*, très occupé à *surbooké*. Résistons à l'invasion du jargon technologique : *forward, bug, reset...* L'appel du 18 juin sera toujours plus cher à notre cœur que l'*Apple* de Tim Cook.

En matière d'anglomanie, n'allons pas au-delà de Stendhal ou Proust.

Le combat n'est pas vain d'ailleurs : avez-vous observé qu'au théâtre, le mot « seul en scène » nous a débarrassés de l'antique « *one-man-show* » désormais très démodé ? C'est une jolie victoire, à poursuivre.

Et c'est là que votre association et son travail prennent tout leur sens, pour raffermir chacun d'entre nous dans sa pratique du français, pour rappeler à l'ordre les langues qui fourchent, et pour célébrer la beauté et la richesse d'un patrimoine commun.



Étienne de Montety, né en 1965 à Paris, journaliste et écrivain.

Études : à l'université Paris-X Nanterre : maîtrise de droit et sciences politiques, DESS de sciences politiques.

Carrière : collaborateur au journal *Neuf* (1986-1992). Chargé de mission au théâtre Montansier de Versailles (1990-1992). Journaliste à la Société d'éditions pour la famille (1992-1994). Journaliste depuis 1994, chef de service (1995). Rédacteur en chef adjoint (depuis 2003) du *Figaro magazine*. Directeur du *Figaro littéraire* (depuis 2006). Directeur adjoint de la rédaction du *Figaro* (2008).

Parmi ses œuvres : *Thierry Maulnier* (1994), *Salut à Kléber Haedens* (1996), *Honoré d'Estienne d'Orves, un héros français* (2001, prix Erwan-Bergot de l'armée de terre 2001), *Des hommes irréguliers* (2006), *L'Article de la mort* (2009), *Encore un mot* (2012), *La Route du salut* (2013, prix des Deux Magots 2014), *Un dernier mot, billets du Figaro* (2016), *L'Amant noir*, (2017, prix Jean-Freustié 2017), *La Grande Épreuve* (2020, Grand prix du roman de l'Académie française 2020).

Distinctions : Légionnaire d'honneur de 1^{re} classe (Légion étrangère).

(D'après le *Who's Who* 2022.)

Sous-entendu... (suite)

Voici la suite du texte de la conférence prononcée par Laurent Pernot le 2 avril 2022 (cf. *DLF* n° 284).

À la découverte d'un langage parallèle

Le moment est venu d'expliquer quel enchaînement m'a conduit vers ce sujet et de dévoiler les sous-entendus de l'enquête sur le sous-entendu. Dans mon parcours d'helléniste et de spécialiste de rhétorique, je me suis penché sur l'éloquence de cérémonie, les allocutions d'accueil, les panégyriques, bref les discours qui ont l'éloge pour contenu et qui dépeignent des soldats héroïques, des gouverneurs intègres, des villes magnifiques, des dieux bienfaisants. Or, l'analyse de ces belles paroles faisait naître un soupçon. Est-ce que le contenu laudatif et même dithyrambique épuisait le sujet ? N'y avait-il pas des contenus sous-jacents ? Ce problème se posait, notamment, à propos des compliments décernés par des Grecs à des Romains après la conquête romaine, et l'on pouvait effectivement constater la présence de sous-entendus derrière l'éloge ; il était loisible de discerner des restrictions et des réserves, des expressions de frustration ou de fierté, de la part des peuples soumis, face à leurs maîtres.

À partir de là, l'Antiquité et la rhétorique, qui avaient été le point de départ, ne suffisaient plus. Il fallait élargir l'horizon, pour embrasser le sujet de manière transhistorique : les recherches techniques et philologiques permettaient d'apercevoir, et de faire partager, des conséquences plus larges pour la langue et la culture. Il s'est avéré que le sous-entendu est un langage parallèle, présent à toutes les époques et dans toutes les civilisations, qui structure la vie sociale et qui pose d'importants problèmes de définition et d'interprétation.

S'il est utile d'attirer l'attention sur ce phénomène aujourd'hui, c'est d'abord pour proposer un rééquilibrage par rapport aux usages brutaux du discours : la finesse du sous-entendu offre une voie différente, et souvent préférable, par rapport au parler « cash » et au parler « trash », qui sont

hélas ! largement diffusés, par exemple sur les réseaux sociaux. Mais ensuite, il existe, dans l'usage contemporain du langage, un second défaut, inverse du précédent, qui consiste dans des modes d'expression formatés et obligatoires : c'est le « politiquement correct ». S'intéresser au sous-entendu, c'est s'entraîner à décrypter, à ne pas être dupe et à saisir ce qui se joue derrière les mots.

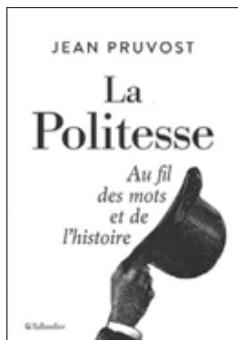
La rhétorique gréco-latine

La rhétorique antique occupe une place importante dans cette réflexion, parce qu'elle fournit la première théorie du sous-entendu. Il y a environ deux mille ans, des penseurs grecs et latins ont élaboré une notion originale destinée à rendre compte des cas dans lesquels un orateur ou un écrivain use de faux-semblants pour déguiser son intention, en tenant un langage détourné pour arriver au point où il veut parvenir. À cette notion, ils ont donné le nom de « discours figuré » (en grec ἐσχηματισμένος λόγος, en latin *figurata oratio*), emploi technique qui ne se confond pas avec les figures de style et qui s'entend au sens de « discours déguisé », « discours ayant un sens caché ». Ils ont répertorié trois raisons de recourir à une telle stratégie (la sécurité, la bienséance, la virtuosité) et ont dressé une typologie, en classant les différentes formes, qui vont de l'atténuation (user de ménagements et d'adoucissement) au biais (s'exprimer de manière oblique, de façon à dire une chose tout en en faisant entendre une autre) et même au contraire (parler en sens inverse de ce que l'on souhaite réellement, en faisant en sorte d'obtenir un résultat opposé à ce qui est dit explicitement). Ce troisième cas peut sembler paradoxal et acrobatique, mais il n'est pas si rare : par exemple, l'expression « Vous n'auriez pas dû », utilisée lorsqu'on reçoit un cadeau, sonne littéralement comme un reproche, alors qu'elle veut faire passer le message inverse, c'est-à-dire un remerciement. La force de la théorie du « discours figuré » consiste à subsumer sous une notion unique des phénomènes extérieurement différents les uns des autres, pour montrer qu'ils ressortissent à une même problématique. Atténuations, allusions, paradoxes : toutes ces stratégies sont liées par une cohérence profonde, qui est celle du sous-entendu.

(À suivre.)

Laurent Pernot

Nouvelles publications



LA POLITESSE. AU FIL DES MOTS ET DE L'HISTOIRE, de Jean Pruvost

Tallandier, 2022, 320 pages, 20,90 €

Dans son *Petit traité des grandes vertus*, le philosophe André Comte-Sponville présente la politesse comme « *une petite chose qui en prépare de grandes* ». Ce genre de définition sibylline ne pouvait que motiver un lexicographe très curieux.

C'est ainsi qu'après avoir déniché « *une graine étymologique latine* » (voire indo-européenne?), Jean Pruvost énonce cette stupéfiante affirmation : « *Tout part du mouton et de sa laine bienfaisante.* » Pourquoi? Mais simplement parce que « *les*

Romains, pour donner à la laine son apprêt, la battaient comme un tapis », d'où le verbe latin *polire*.

Est-ce à dire que de paisibles animaux ont œuvré à leur corps défendant à la lente édification de notre humanité? Bien sûr, affirme Furetière : « *On a du mal à polir les Barbares, à les ranger dans une société honnête et civile.* » Évidemment, renchérit Jean-Baptiste de La Salle, auteur des *Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne*.

Et les Italiens, créateurs de la jolie *politezza*, propre à tout raffinement des Arts et des Lettres, adoucent le concept avec ardeur. Dès lors, ce dernier traverse

une histoire dans laquelle il passe résolument du côté de la culture, principalement ancré dans les usages de la vie en société : courtoisie, amabilité, en somme, tout comportement propre à éloigner bestialité et violence. Mais en 1923, c'est le *Dictionnaire de la vie pratique* qui jette un pavé dans une

mare jusqu'alors paisible : « *Il ne faut pas confondre la politesse avec la civilité, sorte de cérémonial purement formel, alors que la politesse est une science de la vie.* » Vie scientifique? Quel bel oxymore! Parti d'une

intention louable, souligner l'opposition entre attitude de façade et sincérité du cœur, l'auteur de cet article a découvert un terrain miné où s'affronteront désormais philosophes et moralistes. Ainsi

de La Bruyère désignant d'emblée « *la coupable hypocrisie cachée sous une surface lisse* » (encore les moutons?). Dorénavant le mot d'ordre est : se méfier!

Avec son habituelle exigence intellectuelle et un évident plaisir de pensée, Jean Pruvost explore toutes les facettes de ce mot trop poli pour être honnête! **Monika Romani**



RÉVEILLENZ- VOUS... BORDEL! LA TRANQUILLE SOUMISSION DE LA FRANCE À L'ANGLAIS

de Patrice Dallaire, préface d'Alain Juppé

Vérone Éditions, 2022, 84 pages, 10,50 €

Ne vous inquiétez pas! Seul le titre accuse une verve militaire de soldat qui attend la quille. Tout l'ouvrage est écrit dans une langue correcte et même élégante qui donne à ce texte inspiré par un coefficient d'indignation très élevé une tenue irréprochable. Diplomate de carrière, Patrice Dallaire revient en France après deux ans

passés au Québec où il fut le conseiller spécial du Premier ministre de la Belle Province. Il constate

le déclin du français en France dans de multiples domaines. Il dénonce cette redoutable faiblesse qu'il traque partout : le secteur monétaire et financier est gangrené par l'anglomanie, l'Université

n'échappe pas à la maladie, la grande industrie, les fabricants d'automobiles, la Poste, le tourisme succombent à la pandémie. Il est possible d'allonger la liste. Écrit avant les élections, ce livre déplore

le peu d'intérêt porté par les candidats à notre langue. C'est un véritable appel à la résistance qu'il nous lance. Nous avons le vocabulaire nécessaire pour échapper à ce mal dont tous semblent atteints.

Manquerait-on de fierté, de courage en France? Luttons contre la veulerie linguistique et l'hégémonie

de l'anglo-américain. Habitée par une juste colère, ma grand-mère n'aurait pas utilisé « b...l », mais « *troune' de l'air* », expression jamais écrite sans doute. **Jacques Dhaussy**

LES ?OURQUOI DU FRANÇAIS. 100 QUESTIONS (LÉGITIMES) QUE VOUS VOUS POSEZ SUR LA LANGUE FRANÇAISE, de Julien Soulié

First Éditions, 2022, 254 pages, 16,95 €

Le français a ses mystères... en orthographe, en grammaire, dans ses conjugaisons, son vocabulaire, sa phonétique et sa syntaxe. Vous posez-vous des questions? L'œil imprime souvent et l'oreille enregistre, et certaines curiosités nous semblent si naturelles que nous ne nous posons pas de question. Et pourtant, qui apprend le français soigneusement bute souvent sur ces anomalies, et on peut conclure que l'apprentissage de notre langue est semé d'embûches, de caprices et d'invéraisemblances... En effet, « *Pourquoi met-on un S à corps, poids, temps et pas à champ? Pourquoi écrit-on bonhomme, mais bonhomie, sonner mais consonance? Pourquoi moelle et poêle se prononcent-ils de la même (bizarre) façon? Pourquoi écrit-on inclus, mais conclu et exclu?* » L'ancien professeur de lettres classiques qu'est Julien Soulié a recours à l'étymologie, à la philologie, à la contamination pour expliquer ces étrangetés. Si une véritable raison ne se présente pas, il suggère une explication. Ce recueil de « Pourquoi? » nous conduira-t-il parfois à cette réponse que l'on fait aux enfants : « Parce que c'est comme cela! » Molière a réponse à tout et notre auteur le cite avant même de commencer sa préface : « *Ah! La belle chose que de savoir quelque chose!* » **J. Dh.**



MAIS QUE FAIT CETTE GRENOUILLE TÊTUE COMME UNE MULE DANS LE BÉNITIÉ ?

LES ANIMAUX DANS LES EXPRESSIONS FRANÇAISES, d'Yves Stalloni

Christine Bonneton, « Au fil des mots », 2021, 192 pages, 16,90 €

Le considérable bestiaire qui enrichit notre langue évoque une vie rurale devenue pour certains nostalgique. Mais les métaphores animalières sont souvent une manière concise de décrire la psychologie humaine. La formule latine, *Homo homini lupus*, « L'homme est un loup pour l'homme », appartient à Plaute, auteur de théâtre du III^e siècle avant notre ère. On la retrouve au XVII^e siècle dans le *Léviathan* du philosophe anglais Thomas Hobbes. L'Histoire n'a cessé de démontrer la véracité de cet aphorisme. Les comparaisons ne sont pas toutes aussi féroces. L'animal, emblématique d'un caractère, nous est familier par nos lectures enfantines et dans la littérature (*doux comme un agneau, jaloux comme un tigre, têtu comme une mule, zélé comme une abeille, bavard comme une pie*, etc.). « *Je me sers des animaux pour instruire les hommes* », déclare La Fontaine, mis en valeur plus qu'à l'ordinaire par la voix de Fabrice Luchini ; à travers adages et allégories à caractère moral, nous découvrons que les préférences du fabuliste vont à cette faune intelligente et raisonnable, loin des théories du philosophe du *cogito* dont « l'animal-machine » peuple l'élevage industriel ! Dans l'esprit d'une cohabitation heureuse avec « nos amies les bêtes », Yves Stalloni a réuni environ 250 textes empruntés à nos chers auteurs, Colette, Apollinaire, Francis Ponge, Jules Renard, Buffon, Molière, Balzac et tant d'autres. Il faut absolument les enseigner à nos enfants, leur faire partager cet univers instructif et propice à la méditation, de crainte qu'il ne rejoigne rapidement les antiquités gréco-latines. **M. R.**



FRANCOPHONIE POUR L'AMOUR D'UNE LANGUE, de JMG Le Clézio, Louise Mushikiwabo, et al.

Nevicata, 2020, 74 pages, 9 €, liseuse 6,99 €

En 2020, 88 États ayant une appartenance linguistique commune au français ont célébré le 50^e anniversaire de leur réunion au sein de l'OIF. Un demi-siècle, c'est une courte durée en rapport

avec le contexte historique. En effet, JMG Le Clézio rappelle que « *les langues ne sont pas innocentes, dans le cadre d'un passé colonial aussi trouble et violent où les enfants furent contraints d'être éduqués dans une langue et une culture qui n'étaient pas les leurs* ». Dès lors, comment adhérer aux idées généreuses que véhicule la Francophonie ? Il convient plutôt d'effectuer un saut vers le passé lointain, celui de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; et, en même temps, faire « *le pari des jeunes* », du monde des affaires, des sciences et des nouvelles technologies. La concurrence avec l'anglais est-elle à prendre au sérieux ? Non, répond Barbara Cassin, le *globish*, en tant que parent pauvre, n'est pas plus dangereux que le rap ou les *tweets*, beaucoup plus innovants. Alors, qui saura débusquer l'âme de notre langue « *hors les murs de l'Hexagone* » ? **M. R.**



Site internet à connaître et à faire connaître

CULTURE-TOPS (<https://www.culture-tops.fr/>)

Culture-Tops est une association qui gère un site internet consacré à l'actualité culturelle. Créée en 2013 par le journaliste et écrivain Jacques Paugam, elle regroupe une soixantaine de chroniqueurs bénévoles et présente chaque jour en ligne des comptes rendus et critiques couvrant l'ensemble de l'activité culturelle : livres (romans, essais, bandes dessinées, livres audio), films, expositions, pièces de théâtre, récitals, opéras, ballets, séries télévisées et spectacles divers.

Culture-Tops.fr se veut une voix originale, libre et sans complaisance. Elle est indépendante de tous médias, producteurs ou éditeurs et de toute obédience politique ou religieuse. Les deux maîtres mots de l'association sont « Vous aider à choisir plus vite » et « Un chat est un chat ».

Le site met en ligne chaque jour deux ou trois nouvelles chroniques émanant d'une équipe intergénérationnelle, indépendante et passionnée. Depuis 2019, il est animé par un comité éditorial composé de sept personnes, toutes spécialisées dans la communication et la culture. **Pierre Gusdorf**

À signaler :

- **PETIT MANUEL À L'USAGE DE CEUX QUI DOUTENT**, de Jean-Joseph Julaud (First Éditions, « L'antidoule », 2022, 240 p., 16,95 €).
- **L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE**, de Frédéric Duval, Jacques Dürrenmatt, Gilles Siouffi et Agnès Steuckardt, préface de Jean Pruvost (Hatier, « Bescherelle chronologie », 2022, 320 p., 19,90 €).
- **BÉVUES, BOURDES, CONTRESENS ET CIE, INVENTAIRE IMPITOYABLE, MAIS HUMORISTIQUE, DES FAUTES RÉCURRENTES COMMISES À L'ÉCRIT ET À L'ORAL**, de Jean-Pierre Colignon (CFPJ, 2022, 160 p., 22,50 €).
- **ÉCRIRE SANS FAUTE(S). DICTIONNAIRE MODERNE ET PRATIQUE DES DIFFICULTÉS DU FRANÇAIS**, de Jean-Pierre Colignon (CFPJ, 2022, 224 p., 28,50 €).
* * *
- **J'EN PERDS MON LATIN ! ÉTYMOLOGIES ÉTONNANTES DES MOTS DE TOUS LES JOURS**, de Françoise Nore (Éditions de l'Opportun, 2022, 272 p., 14,90 €).
- **150 DRÔLES D'EXPRESSIONS POUR PRENDRE LA VIE DU BON CÔTÉ**, de Nathalie Gendrot et Thomas-Louis Novillo, préface de Maxime Rovere (Le Robert, 2022, 320 p., 12,90 €).
- **ON N'A PAS FINI D'EN PARLER ! DICTIONNAIRE SAVOUREUX DES SUBTILITÉS, AMBIGUÏTÉS ET INCONGRUITÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE**, de Dominique Matallet (Éditions Favre, 2022, 264 p., 19 €).
- **LA CRÉATION DES JEUX DE MOTS ET DES BONS MOTS**, de Richard Arcand (Presses de l'université Laval, « À propos », 2021, 214 p., 17,95 €).
- **AU CŒUR DE LA LANGUE DE GIOVANNI DOTOLI**, de France-Henriette Lafargue (L'Harmattan, « L'horizzonte », 2022, 160 p., 20 €).

Vie

de l'association

Sommaire

Réunions à Paris	II
Nouvelles des délégations	IV
Dictée du Muséum	V
Le Plumier d'or 2022 (<i>corrigé</i>)	VI
Merci !	IX

Trouvez l'auteur	IX
Solution des mots croisés	IX
Échos	X
Bulletin d'adhésion	XIV
Prochaines réunions	3 ^e de couverture

Défense de la langue française

Siège social : 23, quai de Conti, 75006 Paris.

S'adresser exclusivement au secrétariat :

222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Tél. : 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

Vice-président honoraire : M. Antoine Blanc.

Administrateurs honoraires : Pr Pierre Arhan, MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, M^e Jean-Claude Amboise.

Président : M. Xavier Darcos, de l'Académie française.

Vice-présidents : MM. Christophe Faÿ et Jean Pruvost.

Trésorier : M. Franck Sudon.

Trésorière adjointe : M^{me} Corinne Mallarmé.

Secrétaire générale : M^{me} Guillemette Mouren-Verret.

Secrétaire général adjoint : M. Marceau Déchamps, vice-président d'honneur.

Administrateurs : MM. Ange Bizet, Jean-Pierre Colignon, Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens, Claude Gangloff, Pierre Gusdorf, Philippe Jullian-Gaufrès, Dominique Hoppe, Philippe Le Pape, Michel Mourlet, M^{me} Françoise de Oliveira, vice-présidente d'honneur, M. Alain Roblet, M^{me} Anne Rosnoblet, MM. Jean-Marc Schroeder, François Taillandier et M^{me} Marie Treps.

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Cercle Ambroise-Paré

Cercle Blaise-Pascal : présidente, M^{me} Paule Piednoir.

Cercle des enfants : présidente, M^{me} Françoise Etoa.

Cercle franco-allemand Goethe : président, M. Douglas Broomer.

Cercle François-Seydoux

Cercle des journalistes : président, M. Jean-Pierre Colignon.

Cercle Paul-Valéry : présidente, M^{me} Anne-Marie Lathière.

Réunions à Paris

Remise des prix du Plumier d'or

Sur les soixante lauréats du Plumier d'or 2022, cinquante-cinq étaient présents, le 11 mai, dans l'amphithéâtre Foch de l'École militaire, accompagnés de leurs parents et de leurs professeurs de français. Sept d'entre eux venaient



d'établissements français de l'étranger (photo).

Après les félicitations et les remerciements de notre président (voir p. 2), c'est le journaliste et écrivain de Marine Dominique Le Brun qui prononça une allocution, avant de répondre à la question de l'expression écrite proposée aux candidats : « À quoi ça sert la poésie ? » (voir p. VIII).

Chers amis de Défense de la langue française, mesdames, messieurs, et surtout, mesdemoiselles et messieurs les lauréats du concours du Plumier d'or, car c'est à vous que je m'adresse en particulier.

En tant qu'écrivain, je pourrais d'ailleurs dire chères consœurs et chers confrères, puisque à travers ce concours vous avez écrit sur un thème qui vous tenait à cœur et vous avez été lus. Ce qui constitue le propre des écrivains.

Vous avez écrit. Vos textes ont été sélectionnés parmi des milliers d'autres. Pour cela je vous félicite.

Ainsi donc vous aimez écrire, peut-être avez-vous même la passion de l'écriture ?

Sachez qu'avec cette passion, vous détenez les clés d'un bonheur fou. N'égarerez pas ces clés. Ne perdez jamais l'envie d'écrire. Écrivez !

Écrivez sur tout ; écrivez sur rien ; mais écrivez.

Et je ne vous souhaite qu'une chose, c'est de connaître, le plus vite possible – mais vous avez le temps –, l'excitation qui saisit l'écrivain au moment où l'idée d'un livre lui vient. Le mélange d'enthousiasme, de doute, de découragement parfois, pendant que sa rédaction progresse. Plus tard, l'angoisse lorsque arrive le moment de soumettre son travail à un éditeur (mais avec ce concours, vous en avez déjà une petite expérience !). Et un jour, le livre est achevé, VOTRE LIVRE ! C'est un grand moment, croyez-moi !

Dans quelque temps, peut-être songerez-vous aux encouragements que je vous adresse cet après-midi ? Ce serait une belle suite au concours auquel vous avez participé.

Déjeuner parisien

Avocat au barreau de Bruxelles, auteur de nombreuses pièces de théâtre* et de plusieurs ouvrages**, officier des Arts et des Lettres de la République française, Hippolyte Wouters est venu au restaurant Le Congrès d'Auteuil, le 12 mai, nous présenter « Les joyeusetés de la langue française » (extraits p. 46). Nous les présenter est une chose, mais en parler avec autant de verve, d'humour et d'esprit était un régal. Jeux de mots, plaisanteries, légèreté de ton, tout cela nous a mis l'eau à la bouche et nous avons été nombreux à nous faire dédicacer l'un des livres qu'il avait apportés. Notre ami avait invité Franck Ferrand et les comédiens et auteurs Cyrielle Clair et Mehdi-Emmanuel Djaadi.

Merci, cher Hippolyte, de cette bonne humeur qui nous préparait à de bonnes vacances.
Corinne Mallarmé

* Dont *La Proposition* (1998), *Lenclos ou la liberté* (1999), *Le Choix d'Hercule* (2000), *Napoléon dans l'Olympe* (2015)...

** *Molière ou l'auteur imaginaire ?* (Éditions Complexes, 1990), *Tocqueville humoriste* (Éditions Michel de Maule, 2011), *L'humour du côté de chez Proust* (Glyphes, 2016), *Cent rimes & raisons* (L'Éventail, 2020, préface de Christophe Barbier)...

* * * * *

Prix Richelieu 2020, 2021 et 2022

C'est dans le salon Édouard-Bonnet de l'Institut de France que notre président, Xavier Darcos, chancelier de l'Institut, a accueilli et félicité, le 9 juin, les quatre derniers lauréats du prix Richelieu : Monique Raux (journaliste à *L'Est républicain*, actuellement correspondante du *Monde*) et Étienne de Montety (directeur adjoint de la rédaction du *Figaro* et directeur du *Figaro littéraire*) qui avaient remporté ce prix en 2020 ; Stéphane Bern (présentateur de « Secrets d'histoire » sur France 3), élu en 2021, et Emmanuel Khérad, choisi cette année pour « La Librairie francophone », émission qu'il présente chaque samedi sur France Inter. Chacun reçut le « parchemin habituel », ainsi que *Cent rimes & raisons*, d'Hippolyte Wouters (ouvrage magnifiquement illustré) et un exemplaire du jeu *Vocabulon famille*, offert par le directeur de Megableu, Pascal Esnol. Vous avez trouvé le remerciement d'Étienne de Montety à la page 59, nous reproduisons celui des autres récipiendaires, et, bien entendu, le discours de notre président dans les prochains numéros. **G. M.-V.**

Philosophe de formation, homme de presse, fondateur de revues comme *Le Monde et la Vie*, puis *Santé Magazine*, romancier et poète, **André Giovanni** est mort le 11 juin. Il avait 95 ans. André avait un véritable culte de la langue française qu'il maniait toujours avec élégance et justesse. Dans *Santé Magazine*, il avait offert à Jacqueline de Romilly, de l'Académie française, une rubrique « langue française » où la célèbre helléniste veillait scrupuleusement sur la santé de notre patrimoine linguistique. **J. Dh.**

Nouvelles des délégations

CHER

Le président **Alain Roblet** nous écrit : « *Les prochaines animations prévues pour la fin de l'année 2022 auront lieu les :*

- 2 octobre, salle communale de Souesmes (41) : participation au Salon “La clairière aux livres entre Sologne et Berry”;
- du 1^{er} au 30 novembre : concours de français pour les étudiants du Cher âgés de 18 à 25 ans;
- 20 novembre, salle polyvalente à Henrichemont : participation au Salon du livre;
- 18 décembre : animation ludique (dictée) au profit du Téléthon à Menetou-Salon;
- décembre : lancement du Plumier d'argent 2023. »

GARD

Du président **Alain Sulmon** : « À noter :

- 11 septembre : Salon du livre à Junas;
- 19 septembre, à 18 h 45 : assemblée générale à Uzès;
- 10 octobre à 18 h 45 : première soirée littéraire de l'année 2022-2023 à Uzès.
- 12 et 13 novembre : Salon du livre à Saint-Ambroix. »

LOT

De la présidente **Sandrine Mage** : « *Le 17 juillet, sur le site de la Source Salmière (Miers-Alvignac), après une courte trêve estivale, DLF a participé à la journée inter sections organisée par l'association Racines : jeux grammaticaux et littéraires, conférence-lecture sur le poète Bernard Dimey et distribution de revues DLF. Les adhérents préparent la quatrième Lettre de la délégation (jeux, littérature, etc.).* »

LYON

Éliane Moras nous écrit : « *Pour la rentrée, nous prévoyons, le 19 octobre, une lecture de poèmes au centre culturel d'Écully, de 14 heures à 16 h 30. Vous écrivez des poèmes, alors inscrivez-vous avant le 10 octobre au*

04 78 43 29 67 ou à ccclangue69130@gmail.com ou encore à dlf69130rhone@gmail.com, nous serons heureux d'écouter vos poésies et de les commenter avec vous. »

PARIS ET ÎLE-DE-FRANCE

Nous avons eu la grande tristesse d'apprendre le décès accidentel de M. Maurice Véret, bienfaiteur de DLF, qui offrait à la revue ses billets d'humeur, aussi brefs que percutants. Nous n'oublierons pas son répertoire, par thèmes, des *Fables* de La Fontaine qui nous sera toujours utile : ŒuvreLaFontaine. Nous adressons à ses enfants, qui en adhérant à l'association lui avaient fait un grand bonheur, nos sincères condoléances.

PAYS DE SAVOIE

Du secrétaire **Lucien Berthet** : « *Nous avons prévu de tenir notre assemblée générale fin septembre ou début octobre.*

Plusieurs lettres de protestation contre des appellations de manifestations culturelles ou sportives en anglais ont été envoyées récemment aux diverses communes organisatrices ou partenaires. Un recours contentieux a été engagé contre la Ville de Cluses et la réédition du “Miam street food festival”. »

SUISSE

Le président **Aurèle Challet** affirme : « *En plus de sa volonté d'aboutir au lancement d'une initiative populaire fédérale contre l'écriture dite inclusive en fin d'année 2022, DLF-Suisse a décidé de développer une nouvelle stratégie pour endiguer l'envahissement systématique et orchestré de termes anglais totalement étrangers à notre langue française en Suisse.*

Un groupe de réflexion de DLF-Suisse est arrivé à la conclusion suivante :

1. *La langue française est en péril sur le sol helvétique et sa sauvegarde, rien de moins, exige*

une réaction urgente et ciblée.

2. Nos communiqués, articles et autres déclarations ne dérangent pas ou très peu les politiques, les journalistes et les enseignants, aux ordres.

3. L'avenir et la survie de la langue française en Suisse sont l'affaire et une priorité de toutes les générations, spécialement de la jeunesse, gage de pérennité. Et à l'évidence, les jeunes n'étaient pas bien informés sur l'existence et les objectifs de DLF.

4. Les professeurs de français, libres ou en écoles privées et écoles publiques, requièrent notre appui pour les aider à contrecarrer la mise en place annoncée de l'OR (orthographe rectifiée) pour août 2023.

Il n'est plus question de convaincre par petites touches, mais de sauvegarder ce qui peut encore l'être pour notre langue en agissant promptement et spectaculairement, mais toujours légalement!

Aussi, nous avons décidé :

– à la reprise des cours, fin septembre 2022, d'ouvrir une antenne DLF-Suisse dans chaque campus des universités de Suisse française;

– de rencontrer, début octobre, les directions de formation, dont la langue française est l'outil et constitue le socle culturel;

– d'assurer une présence et /ou d'avoir un banc aux diverses manifestations culturelles telles que *Le Livre sur les Quais*, à Morges, et le *Salon du Livre*, à Genève;

– qu'un site internet (déjà en préparation) serve de plateforme interactive pour une permanence de DLF-Suisse, site animé par une nouvelle section d'étudiants DLF-Suisse; une ouverture similaire sera offerte aux autres sections professionnelles de la langue française DLF-Suisse;

– d'organiser une conférence de presse fin septembre, à Morges, pour annoncer et commenter le renouveau de DLF-Suisse. »

TOURAINES

Le président Philippe Le Pape nous écrit :

« Au dernier trimestre, nous participerons au Festival des langues à Tours, qui se déroulera les 22 et 23 octobre. »

YONNE

Du président Ange Bizet pour les prochains mois :

« – Assemblée générale de la délégation, déclarée sous le nom d'ADELFY, avec conférence de présentation, le 13 septembre de 18 à 21 heures, à la Maison des associations, rue de la Guimbarde, à Joigny ;

– 4 octobre, à 20 heures, salle Claude-Debussy, 61, rue Saint-Jacques, à Joigny : conférence.

– 8 novembre, salle Claude-Debussy : “Les irréductibles mots gaulois” par Jacques Lacroix. Adresse électronique : adelfy.89@gmail.com. »

Dictée du Muséum

À la suite d'une proposition de Riana Le Gal, l'an dernier, le Muséum national d'histoire naturelle organise de nouveau une dictée destinée aux classes de collège et de 2^{de}.

Thème : « Les changements climatiques et la biodiversité considérés sur des temps très longs. » Une occasion, pour les élèves, d'explorer le passé de la vie sur Terre.

Cette année, deux formules sont proposées :

– dans l'un des amphithéâtres du Muséum, à Paris 5^e, le vendredi 7 octobre de 14 heures à 16 heures (dictée puis conférence avec les scientifiques Sylvie Crasquin et Brigitte Senut) ;

– à distance (dictée en classe entre le 7 et le 13 octobre, puis visioconférence, le jeudi 13 octobre à 14 heures, avec les mêmes intervenantes).

Les inscriptions seront ouvertes en septembre, sur cette page internet du Muséum : <https://www.mnhn.fr/fr/venir-avec-votre-classe>.

Le Plumier d'or 2022 (*corrigé**)

I. Transcrivez ce message en français correct :

Est-ce que les cadeaux que j'ai envoyés t'ont plu?

_____ sur 2

II. Écrivez le bon mot au bon endroit, en l'utilisant une seule fois :

1. Remplir le formulaire / renseigner les parents. 2. Recevra les livres / accueillera les professeurs. 3. Apporte les documents / amène sa fille. 4. Chez le coiffeur / à l'épicerie. 5. Dans Paris / sur la Lune. 6. Se rappellent leurs vacances / se souviennent des prouesses. 7. La maîtresse éveille / la maman réveille. 8. Dans quel état serez-vous? / saurez-vous qui gagnera?

_____ sur 8

III. Complétez ce texte avec les pronoms relatifs « que » ou « dont » :

Les dates historiques **que** je vais évoquer sont familières à beaucoup d'entre vous, **dont** je ne connais ni l'âge ni la compétence. Prenons pour exemples :

– 1515, **dont** tout le monde se souvient et **que** chacun cite volontiers, et **dont** peu sont capables d'expliquer l'importance.

– 1789, **dont** l'évocation seule fait penser à la Bastille **dont** on se rappelle la réputation, et **que** chacun associe à la Révolution.

– 1815, **que** chacun se rappelle plus difficilement, parce que c'est la défaite de Napoléon, **que** les Anglais se plaisent à célébrer.

_____ sur 10

IV. Qui, qu'il ou qu'y? Écrivez la bonne solution dans les phrases suivantes :

1. Le bouquet de fleurs **qu'il** a apporté est fané : c'est mon ami **qui** l'a reçu ce matin.

2. Je sais **qu'il** est parti tôt, il est allé au Salon de l'agriculture : **qu'y** fera-t-il? 3. **Qui** sont les personnes **qui** l'accompagneront? 4. **Qui** aurait dit **qu'il** y aurait autant de monde! 5. **Qui** rencontrera-t-il dans cette exposition **qu'il** a tant attendue?

_____ sur 10

V. Mettez les verbes entre parenthèses au passé simple :

Quand je t'en **parlai**, tu me **donnas** ton accord ; nous **eûmes** une longue conversation où les autres participants **conclurent** de la même façon que toi. Puis, je **partis**.

_____ sur 10

VI. Dans le tableau ci-dessous, conjuguez les verbes aux temps et à la personne demandés :

		1 ^{re} personne du pluriel	2 ^e personne du pluriel
		PAYER	DESCENDRE
INDICATIF	présent	Nous payons	Vous descendez
	imparfait	Nous payions	Vous descendiez
	futur	Nous paierons	Vous descendrez
CONDITIONNEL	présent	Nous paierions	Vous descendriez
IMPÉRATIF	présent	Payons	Descendez

_____ sur 10

VII. Répondez aux questions suivantes :

1. Champollion.
2. Pénélope.
3. Le renard.
4. L'italien (le toscan).
5. Corneille.
6. Paul Gauguin.
7. Washington.
8. Beethoven.
9. Deux de ces cinq royaumes : la Belgique, le Danemark, l'Espagne, les Pays-Bas (ou Hollande), la Suède.
10. Paris.

_____ sur 10

VIII. Après avoir lu ces deux premières strophes du poème « Les Matelots », de Théophile Gautier (1811-1872), répondez aux questions :

1. monde, Sonde.
2. l'océan ou la mer.
3. les matelots, nous.
4. entourer.
5. sillon.
6. brûlé, gelé (vers 6 et 7).
7. les voiles ou le vent.
8. montrent, doigt (vers 9).
9. se diriger (ou équivalent).
10. « Comme de blancs oiseaux / Nous effleurons les eaux » (vers 13 et 14).

_____ sur 10

* Voir *DLF* n° 284, page VII.

* * * * *

« À quoi ça sert la poésie ? »

Voici deux des meilleures rédactions du Plumier d'or 2022.

Tu me demandes à moi, à quoi sert la poésie ? Je vais très généreusement te répondre. La poésie sert à exprimer tous tes sentiments et tes sensations à l'aide de figures de style. Tout ce que tu peux dire est considéré comme artistique et gracieux. La figure de style la plus utilisée pour les poèmes est l'antithèse. Tu peux t'exprimer avec toute la sincérité du monde : personne ne se moquera de toi. La poésie, c'est aussi l'imagination et même l'utopie qu'expriment tous les vers. Tu peux utiliser des rimes, ce qui rend la poésie mille fois plus belle. Il y a énormément de poèmes exprimant l'amour tragique et impossible. Ils font appel aux cinq sens et à des expressions imagées. Cela te fait rire ou pleurer, cela te fait mal ou cela te rend le sourire dans les moments difficiles. Tu peux prendre un poème de différentes manières et c'est très amusant d'essayer de le « décoder ». Quand tu écris un poème, tu jongles littéralement avec les mots et tu extériorises tout, tu ne te rends pas compte du temps qui passe et tu fais le vide dans ta vie et ton esprit. La poésie est aussi écrite dans le but de resserrer tes liens avec les personnes que tu aimes. La poésie existe depuis l'Antiquité alors qu'il n'y avait encore aucune règle que tu devais utiliser pour rédiger tes poèmes ! Bref, pour en revenir à ta question, ma réponse est : la poésie sert à te sentir vivant et libre comme un oiseau dans les airs.

Youness Bouthari, du collège Anatole-France, à Casablanca (Maroc)

* * * * *

Pour définir le rôle de la poésie, il faut, à mon avis, partir de l'étymologie du mot *poieséis* en grec, qui signifie « création ». La poésie servirait donc à créer. Mais quoi ?

Un nouveau langage. En effet, le poète est celui qui, au moyen de rimes, du rythme, des images, joue avec les mots, leur offrant de pouvoir montrer le monde sous un angle nouveau. Et la poésie, utilisant un langage capable de lire au-delà de ses limites, nous étonne, nous invite à nous interroger, nous fait rêver ou encore devient notre meilleur allié dans les moments heureux ou douloureux. J'ai été très ému de découvrir, au cours d'une exposition, que la poésie avait été un formidable soutien pour les prisonniers des camps. Écrire pour ces personnes que l'on cherchait à déshumaniser (et particulièrement écrire des poèmes) était, pour ces hommes et ces femmes, un moyen d'affirmer leur dignité, de braver la mort.

Niels Mocilnikar, du collège Pierre-de-Nolhac, à Versailles

* * * *

Et voici la réponse de Dominique Le Brun (voir p. II).

Avant de nous demander à quoi elle sert, voyons déjà en quoi consiste la poésie. J'ai trouvé dans le *Larousse encyclopédique* une définition dont la formulation ne manque ni de charme ni de puissance. Elle évoque, je cite : « *L'art d'évoquer et de suggérer les sensations, les impressions, les émotions les plus vives, par l'union intime des sons, des rythmes et des harmonies.* » Le Robert, comme toujours plus concret, propose ceci : « *Art du langage, visant à exprimer ou à suggérer quelque chose par le rythme (surtout par le vers), l'harmonie et l'image.* »

La poésie se définirait donc comme une technique d'écriture, et, pour répondre à la question « à quoi sert-elle ? », on pourrait avancer que la poésie apporte de l'élégance et de l'efficacité à l'écriture. Certes, mais nous sommes bien d'accord, on ne peut pas en rester là ; la poésie mérite mieux. Aussi je me permets de vous citer mon expérience personnelle. Celle des poèmes qui, lorsque j'avais votre âge, figuraient aux programmes scolaires et qu'il me fallait apprendre par cœur. Ils se partageaient en deux : ceux qui, dès la première lecture, apportaient comme un souffle d'air frais sur la salle d'étude. Mieux, ils se mémorisaient très vite et pour longtemps, certains même pour toujours... Et il y avait les autres, ces poèmes qui m'apparaissaient comme de simples successions de vers longs et arides. Ils m'ont laissé le souvenir de corvées redoutables.

Or, j'ai appris par la suite que les poèmes qui m'enchantaient, moi, ennuyaient certains de mes camarades. Lesquels, en revanche, se délectaient des poèmes qui m'avaient rebuté.

J'ai ainsi compris qu'il en va de la poésie comme de l'amitié et de l'amour : c'est une rencontre marquée par un accord pas toujours explicable, mais incontestable, irremplaçable. Et puisqu'on me demande « à quoi ça sert, la poésie ? », je vous réponds du fond du cœur « à être heureux ! » Le poème que vous gardez en mémoire constitue une petite provision de bonheur à laquelle vous pouvez toujours avoir recours lorsque vous avez la sensation de vivre dans la grisaille.

À quoi ça sert, la poésie ? Pour tout vous dire, je me demande si la poésie n'est pas aussi indispensable que l'air, même si nous n'en avons pas conscience...

Merci !

Nombre de nos amis répondent généreusement à notre appel aux dons. Citons Dominique Aguessy, Bernard Barant, Anne-Marie Barriquand, M. et M^{me} Jean-Marie Baudoin, Thierry Beaugendre, Antoine Blanc, Pierre-Henri Chevalier, M. et M^{me} Henri Cluzel, Micheline Déchamps, Yves Dégardin, André Dohein, M. et M^{me} Olivier Domenech de Cellès, M. et M^{me} Carl Edouin, Pascal Esnol, M. et M^{me} Henri Estour, Louis Gagnolet, Alain Genty, Henri Girard, Jacques Groleau, Jean-François Guerch, M^e Pascale Guillon-Dellis, Pierre Hennequin, Jean-Joseph Julaud, Serge de Klebnikoff, M. et M^{me} Christophe Lefebvre, M. et M^{me} Hervé Mouren, Alain Ory, M. et M^{me} Rémi Rigoir, Christian Schmuck, Bernard Vigot.

Que tous soient ici chaleureusement remerciés.

Trouvez l'auteur (p. 33)

Il s'agit de Colette : extrait de *Sido* (1928). Ce texte nous a été transmis par Françoise de Oliveira.

Après douze années consacrées aux multiples tâches de DLF, notre efficace **Madly Podvin** va se livrer à d'autres activités.

Nous avons le plaisir d'accueillir **Sibylle Lorin-Domenech**, qui vient de prendre la relève. Qu'elle soit la bienvenue !

Solution des mots croisés (p. 34)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	C	A	R	M	A	G	N	O	L	E
2	A	D	U	A	C			R	A	
3	P	O	M	M	A	D	E		M	F
4	U		B	B		S	A	M	B	A
5	C	I	A	O		T	U		A	L
6	I	L	S		I		X		D	A
7	N	O		P	S			M	A	I
8	E	T	R	O	I	T	S			S
9		E	C	R	O	U	E		T	E
10	A	S	S	E	M	B	L	E	E	S

Échos

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

– Après *La joie venait toujours après la peine, Histoire d'une famille de 1938 à 1947*, **Nadine Najman** remonte le temps avec *Coquelicots de la mémoire, Histoire d'une famille de 1919 à 1938* (Édition du bout de la rue, 2022, 326 p., 18 €). Cet ouvrage vient de remporter le Grand prix du Salon du livre de Cayeux-sur-Mer.

– Pour « Etymologix », sa rubrique dans *La Jaune et la Rouge* (n° 776), **Pierre Avenas** se penche sur « la haute fonction publique de l'État » et en particulier sur les mots *public, fonction* et *fonctionnaire*. Ses articles sont en accès libre et gratuit sur internet.

– **Alain Ripaux** nous signale que sa *Revue francophone d'information* de juillet 2022 comporte notamment des articles sur le général de Gaulle, le Liban, Haïti, la principauté de Monaco et l'Afrique. À commander sur son site Francophonie Force Oblige.

– **Catherine Distinguin** fait le portrait d'**Andreï Makine**, de l'Académie française, et analyse son œuvre, dans *Livr'arbitres* (juin). Dans ce numéro, **Michel Mourlet** pré-

sente la réalisation télévisée, en 1971, du *Malade imaginaire* de Molière, et cite les propos de Michel Bouquet à propos de cette pièce « inquiétante et troublante ».

Dans cette revue encore, **Bernard Leconte** démontre que « Proust est mort six mois trop tôt ».

– Dans l'« Éditorial » d'*Art et Poésies de Touraine* (n° 249), **Guy Péricart** appelle à « montrer la beauté du monde, [à] chanter l'amour et la lumière ».

– Le *Bulletin de l'Académie nationale de médecine* (mai) offre une longue recension du livre de **Claude Huriet** *Les amours de Marie Curie*, préfacé par **Jacques Battin** (Glyphes, 2021, 170 p., 12 €).

AUTRES PUBLICATIONS

– La **Commission d'enrichissement de la langue française** vient de publier le bilan 2021 de ses activités. 268 nouveaux termes et définitions ont été publiés au *Journal officiel*. Élaborés par près de 400 experts, ces termes figurent dans la base de données de FranceTerme, qui en compte désormais près de 9 000.

Rappel : en mettant à la disposition des services de l'État et des acteurs économiques un

vocabulaire adapté aux besoins d'une communication claire et accessible, la Commission vise à garantir l'emploi du français dans les diverses circonstances de la vie citoyenne.

– **Catherine Verret-Vimont** nous recommande l'ouvrage de la productrice de cinéma **Albina du Boisrouvray**, qui employa sa fortune à l'aide humanitaire : *Le courage de vivre* (Flammarion, 2022, 480 p., 23 €), préfacé par **Daniel Rondeau**, de l'Académie française.

MÉDIAS

– *Langues et cité* (n° 31), bulletin de l'Observatoire des pratiques linguistiques, reprend les résumés des conférences prononcées lors des seconds États généraux du multilinguisme dans les Outre-mer, à La Réunion (25-28 octobre 2021). Cet événement, qui a réuni des représentants de tous les territoires, a été organisé par les ministères de la Culture, des Outre-mer et de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

– *M Le mag*, hebdomadaire du *Monde* (28 mai) : **Guillemette Faure** s'intéresse à « c'est ça », tic de langage

qui se répand au détriment du « oui » et supprime « absolument », « complètement » et « tout à fait », qui avaient cours il y a quelques années. Parmi les fautes de goût à éviter : « *Dire “c’est cela, oui” [...] et passer pour un boomer sorti tout droit du Père Noël est une ordure* ».

– **Le Figaro** (29 mai) : **Jean-Frédéric Légaré-Tremblay** titre son article : « Seuls les patrons français et québécois estiment ringard d’utiliser leur langue ». Il y affirme : « *L’engouement pour l’anglais traduit en réalité une panne d’inspiration et une fuite hors de l’imaginaire francophone.* »

– **Le Figaro** (2 juin) : **Ludovic Hirtzmann** signale le vote de la loi 96 dont l’objectif est d’enrayer le déclin supposé de la langue française au Québec (voir p. 6).

– **Le Figaro** (9 juin) : **Slim Allagui** dresse le portrait de **Jesper Petersen**, ministre de l’Enseignement supérieur et de la Recherche au Danemark, qui « *a renforcé l’apprentissage du français et de l’allemand dans un pays pourtant très anglophone.* »

– **Vigousse** (10 juin), hebdomadaire satirique de Lausanne : le **professeur Junge** propose « *un principe révolutionnaire pour inclure dans la langue française toutes les aspirations qui la traversent et satisfaire*

ainsi tous les locuteurs ». Son système aboutit à une conclusion totalement débri-dée et réjouissante.

– **L’Express** (7 juillet) : **Michel Feltin-Palas** se penche sur le **Dictionnaire des onomatopées** de **Pierre Enckell** et **Pierre Rézeau** (PUF, 2005), qu’il juge « *passionnant* ». Il rappelle que les onomatopées ne doivent pas être confondues avec les huchements (réservés aux ordres que l’on donne aux animaux), ni avec les interjections (qui traduisent une attitude). Par ailleurs il s’étonne que des sons équivalents soient traduits par des onomatopées différentes selon les pays.

– **Les Échos** (29 juin) : le philosophe **Gaspard Koenig** affirme que « *“Yes” rejoint [...] une catégorie d’anglicismes totalement inutiles, comme “meeting”, “take away” ou “running”, dont la seule fonction est d’opacifier nos échanges* ».

– **Le Télégramme** (10 juillet) se fait l’écho de l’incompréhension de certains élèves de terminale face à l’adjectif *ludique* figurant dans l’énoncé de l’épreuve de français du bac professionnel. Ils ont expliqué sur les réseaux sociaux qu’ils ne connaissent pas ce mot ou qu’ils le comprennent de travers. **Jean Pruvost** ne s’inquiète pas de cette ignorance, mais souligne : « *C’est un appel à*

ce qu’on fasse du vocabulaire en classe. »

– **Le Figaro** (24 juillet) : **Louis Mouchotte** rend compte de l’ouvrage du linguiste **Julien Barret** *Le Rap ou l’artisanat de la rime*. Plusieurs rappers expliquent les raisons pour lesquelles ils plébiscitent la langue française dans leurs chansons. Il s’agit tout d’abord d’une question de crédibilité : les rappers écrivent leurs propres textes et doivent donc prouver à leur public qu’ils ont écrit pour lui. Le français leur permet également de mélanger les genres et d’associer l’argot à des tournures plus recherchées. Selon le linguiste, le rap contribue à enrichir la langue française en introduisant de nouveaux mots ou des termes oubliés.

– **Le Monde** (26 juillet) : **Simon Kuper**, correspondant du *Financial Times*, analyse les effets de l’« *anglais mondialisé* » et note : « *Parler dans sa propre langue permet d’être fluide et divertissant, d’ajouter de l’humour ou de la nuance à son propos.* » Il ajoute : « *[...] dans la hiérarchie internationale qui se fait jour, les anglophones sont rois. Leur aisance leur permet de décrocher des promotions, des contrats, voire l’amour.* »

ON NOUS CITE

– **Le Berry républicain** (9 juin) consacre un article à la

remise des prix du Plumier d'argent organisé dans les classes de 4^e de sept collèges du Cher. Ce concours, organisé par la délégation du Cher, est soutenu par le conseil départemental et la Ville de Bourges.

– **Radio France** a rendu compte le 9 juin de la remise du prix Richelieu 2022 au journaliste **Emmanuel Khérad**, producteur de « La Librairie francophone » sur France Inter.

– *Le Figaro* (17 juin) publie un article concernant la remise des prix Richelieu 2020, 2021 et 2022 à **Monique Raux**, **Étienne de Montety**, **Stéphane Bern** et **Emmanuel Khérad**, par **Xavier Darcos**, président de DLF (voir p. II).

– En mai, cinq quotidiens régionaux ont consacré des articles au Plumier d'or 2022 : *Le Courrier picard*, *Ouest-France*, *Le Dauphiné libéré*, *L'Indépendant* et *La Nouvelle République*. Ce dernier journal signale l'organisation des Plumiers d'argent et de bronze par **Philippe Le Pape**, président de la délégation de Touraine.

FÉLICITATIONS

– **Frédéric Potet**, dans *Le Monde* (3-4 avril), consacre un article à **Véronique Berger-Grenier** et à ses *Grandes Rencontres* (voir DLF n° 284,

p. 64), dans lesquelles elle fait deviser 660 auteurs par courtes citations. *Le Berry républicain* (1^{er} mars) lui octroie également plusieurs colonnes sous la signature de **Véronique Pétreau**.

– **Yvan Gradis** a été invité à Dresde pour son récital poétique gratuit. L'écrivain, peintre et diseur, a récité aux passants les vers de leur choix parmi un répertoire de plus de 120 poèmes !

ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

– **Ange Bizet** s'étonne auprès de la MGEN de plusieurs erreurs relevées dans la rédaction d'un sondage auprès de ses adhérents. Il rappelle que, dans notre langue, « *les services digitaux* » sont des services délivrés avec les doigts et qu'il convient d'écrire *services numériques*; il demande aussi la signification de « *Data Protection Officer* » et regrette plusieurs fautes de vocabulaire et de syntaxe.

– À l'occasion de « Plaisirs de culture », semaine du patrimoine de la Vallée d'Aoste (17 - 25 septembre), **Jean-Claude Amboise** donnera, à la demande de l'Alliance française de cette région, une conférence sur la chanson francophone. Cette conférence aura lieu le 23 septembre, à 18 heures, à la bibliothèque régionale d'Aoste.

– **Bernard Fripiat** fait part de la mise à jour de son site sur l'histoire des mots. On peut y trouver, entre autres, les trois saisons d'« orthomots ».

– L'association Rencontres Européennes-Europoésie, présidée par **Joël Conte**, organise un concours de poésie, conte et nouvelle, au profit du comité de Paris de l'Unicef. Ce concours est ouvert à tous les poètes francophones, jusqu'au 22 octobre 2022. Thèmes : « L'enfance : aide et protection » et thème libre.

– **Alain Sulmon** a présenté, le 9 juillet, une audio-conférence sur la langue française dans le monde, lors du Salon du livre et des arts de Vézénobres (Gard).

– Les dictées de **Jean-Pierre Colignon** :

- 24 septembre : dictée du Salon du livre du Croisic, « Plumes d'équinoxe ».

- 24 septembre, à l'Espace Vasarely à Antony, pour l'association À la croisée des mots. Inscription (gratuite): antonyfinale@alacroiseedesmots.com.

- 8 octobre : Grande dictée de Bonsecours (Seine-Maritime).

- 26 octobre après-midi : dictée Jules-Verne 2022, à Nantes, hôtel du département de Loire-Atlantique, 3, quai Ceineray.

Pierre Gusdorf

Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

M^{me} Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel,
MM. Gabriel de Broglie, Amin Maalouf, Erik Orsenna,
Jean-Marie Rouart, Jean-Christophe Rufin, Michel Zink.

De l'Académie des inscriptions et belles-lettres

MM. Laurent Pernot et Michel Zink, secrétaire perpétuel.

De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean-Robert Pitte.

De l'Académie nationale de pharmacie

M. le professeur François Rousselet; MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholc, Simon Berenholc,
Yves Commissionat, Georges Le Breton, Roland Peret, Louis Verchère.

Délégations

Algérie :

M. Achour Boufetta,
correspondant.

Allier :

M. Frédéric Fossaert,
président;

M^{me} Adrienne Dauprat,
secrétaire.

Bordeaux :

M^{me} Anne-Marie Flamant-
Ciron, présidente.

Bouches-du-Rhône :

M. Thierry Brayer,
président.

Bruxelles-Europe :

M^{me} Véronique Likforman,
présidente.

Charente-Maritime :

M. Christian Barbe,
président;

M. Claude Gangloff,
vice-président.

Cher :

M. Alain Roblet, président;

M. Claude Langlois,
vice-président;

M. Jean-Pierre Rouard,
vice-président.

Franche-Comté :

M^{me} Claude Adgé, présidente;

M^{me} Nicole Eymin,
secrétaire.

Gard :

M. Alain Sulmon, président.

Autres personnalités

M^{me} Laura Alcoba, professeur d'université et femme de lettres ;
MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain ; Philippe Bouvard,
journaliste et écrivain ; Bernard Cerquiglini, linguiste, ancien
recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie ; Bruno
Delmas, président honoraire de l'Académie des sciences
d'outre-mer ; M^{me} Jacky Deromedi, ancien sénateur ;
MM. Benoît Duteurtre, musicologue et écrivain ; André
Ferrand, ancien sénateur ; Franck Ferrand, journaliste et
écrivain ; Louis Forestier, professeur émérite à la Sorbonne ;
Jacques Le Cornec, ancien préfet ; Jacques Legendre, ancien
sénateur.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de
l'Organisation internationale de la Francophonie ; M. Giovanni
Dotoli, universitaire et écrivain ; M^{me} Lise Gauvin,
universitaire et écrivaine ; MM. Radhi Jazi, correspondant de
l'Académie nationale de pharmacie ; Abdelaziz Kacem,
écrivain ; Akira Mizubayashi, universitaire et écrivain ;
Hippolyte Wouters, avocat au barreau de Bruxelles et
écrivain, Heinz Wismann, philosophe et philologue.

Haute-Normandie :

M. Carl Edouin,
président.

Hautes-Pyrénées :

M^{me} Françoise Omer,
présidente;

M^{me} Jacqueline Cathala,
vice-présidente.

Lot :

M^{me} Sandrine Mage,
présidente;

M. Gilles Fau, secrétaire.

Lyon :

M^{me} Françoise Michel,
présidente;

M^{me} Yvonne Excoffon,
vice-présidente.

Nord-Pas-de-Calais :

M. Saïd Serbouti,
président.

Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens,
président.

Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud,
président.

Suisse :

M. Aurèle Challet,
président.

Touraine :

M. Philippe Le Pape,
président.

Yonne :

M. Ange Bizet, président.

Dessins : Jean Brua.

Illustration de la couverture : Anne Broomer, d'après *Le Voyageur contemplant une mer de nuages*, de Caspar David Friedrich, 1774-1840 (Kunsthalle de Hambourg).

Citation de la couverture : extrait de la « Communication sur la langue française au Québec et son statut juridique », discours prononcé à l'Académie française, le 23 juin 2022.

Comité de rédaction et correcteurs : Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière, Elisabeth de Lesparde, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani ; Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer, André Choplin, Pierre Dérat, Claude Dufay, Jacques Groleau, Pierre Gusdorf, Pierre Logié et Joseph de Miribel.

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Tél. : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : www.langue-francaise.org

L'adhésion et le règlement peuvent être faits à partir
du site de l'association.

Je soussigné(e) (prénom et nom) :

Adresse où envoyer la revue :

déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À le Signature :

RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : Téléphone :

Votre profession actuelle ou ancienne : Courriel :

Services que vous pourriez rendre à Vous avez connu Défense de la langue
française par :

l'Association :

TARIF ANNUEL (en euros)

FRANCE

HORS DE FRANCE

Bienfaiteur et mécène

à partir de 100*

à partir de 100

Cotisation et abonnement

46*

49

Cotisation couple avec abonnement

49*

52

Cotisation sans abonnement

27*

27

Abonnement seul

38

44

Jeune (cotisation et abonnement) (moins de 26 ans)

10

15

Abonnement groupé

(une cotisation, trois exemplaires de chaque revue)

75

80

* Envoi d'une attestation fiscale réservé aux adhérents de France (néanmoins à ceux de l'étranger sur demande).

PROCHAINES RÉUNIONS

Déjeuner : jeudi 6 octobre 2022

Notre déjeuner d'automne aura lieu le 6 octobre, au restaurant Le Congrès d'Auteuil, à 12 h 30, 144, boulevard Exelmans, à Paris-16^e (prix : 41 €).

Notre invité d'honneur sera Patrice Dallaire, diplomate en résidence aux Hautes Études internationales de l'université Laval à Québec, pour *Réveillez-vous... bordel! La tranquille soumission de la France à l'anglais* (voir p. 64).

S'inscrire auprès de M^{me} Sibylle Lorin-Domenech, secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, à Paris-16^e. (Pour simplifier son travail, ayez la gentillesse d'envoyer en même temps votre inscription et votre chèque.)

À noter dans votre agenda :

- Déjeuner d'hiver : jeudi 26 janvier 2023.
- Assemblée générale : samedi 1^{er} avril 2023.

Prix Richelieu 2023

Tous les membres de DLF sont invités à signaler, avant le 6 octobre, au secrétariat de DLF, les journalistes de la presse écrite auxquels pourrait être attribué le prix Richelieu 2023.

Objectifs

de Défense de la langue française

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est le premier objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit près de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : Le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4^e des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale et du Sénat, et La Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
- à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
- aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
- aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.

Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **46 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XIV** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.

